



dannemois

Bulletin Municipal

*Édition
Mars
2016*



Au Fil de l'École Numéro 3





Édition
Mars
2016



Fabien KEES

Chères Administrés,

Permettez-moi de commencer par ces mots **LIBERTÉ-EGALITE-FRATERNITÉ.**

Nos valeurs ont bien été ensanglantées au cours de l'année passée. Pourquoi ? Pour qui? Il est bien difficile d'en accepter les raisons.

Il est également douloureux de penser aux innocentes victimes de ces horribles tragédies et j'espère réellement que l'année 2016 sera pour nous tous, sous le signe de la tolérance.

Une année s'est passée depuis notre élection : 12 mois de travail, de gestion de dossiers que l'on pourrait qualifier de classiques pour certains mais également de dossiers bien plus particuliers, complexes et urgents pour d'autres.

La mise en place de notre PLU, l'application de l'ADAP, de la loi NOTRe et la sécurité de nos administrés seront nos priorités en parallèle des dynamiques impulsées par notre Conseil Municipal :

- **Unir et écouter les Dannemoisiens**
- **Apporter des services de qualité aux administrés**
- **Préserver notre cadre de vie**
- **Favoriser l'épanouissement de la jeunesse dannemoisienne**
- **Soutenir et accompagner nos aînés, les personnes vulnérables, isolées et garantir leur sécurité.**

60 % de nos projets ont vu le jour en 2015 grâce à l'énergie quotidienne et aux compétences des femmes et des hommes que vous avez élus.

Vous trouverez dans ce numéro le bilan détaillé de nos différentes actions en 2015. Nous souhaitons cette mise à nu dans un réel souci de transparence, rien ne doit être caché tout doit être su ! Je ne souhaite pas attendre la fin de notre mandat pour le faire.

Dès nos prises de fonctions nous avons souhaité remettre notre commune dans l'action et également souhaité qu'elle retrouve sa place au sein de la Communauté de Communes des deux vallées (CC2V), c'est essentiel et incontournable pour son avenir.

Vous pouvez compter sur ma détermination et mon abnégation pour défendre vos intérêts.

2016 verra également la culture et le tourisme retrouver leur place ; notre église, l'artiste Claude François et son Moulin ainsi que Niki de Saint Phalle seront remis petit à petit au centre de la commune ; notre village leur doit sa notoriété et il est important de revoir la politique communale à ce sujet.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une très bonne et agréable lecture et à remercier chaleureusement l'ensemble des annonceurs et toutes les personnes qui nous soutiennent au quotidien.

Fabien KEES

Édition
Mars
2016



NINI TOUT PTIT

Dépôt Vente enfant 0-8 ans



puériculture jouets livres vêtements neufs et occasions

0673059770

50 rue Langlois 91490 Milly la Forêt
ninitoutpfit@outlook.fr



eric joulia

22 rue du Cheval Bart - 91840 Soisy sur Ecole
Tél. : 01 64 98 07 91
E-mail : j.lauto@wanadoo.fr
www.ad-auto.fr

AD, LA BONNE IDÉE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE AUTO

Entreprise ROTA

Rénovation-Carrelage-Couverture
Charpente-Isolation

6 rue des francs tireurs
91490 DANNEMOIS

0164985562
0616162308
ent.cedricrota@orange.fr
SIRET:44492012800030 RM 910N



Le Moulin De Dannemois

Ancienne Demeure De Claude François
32 Rue Du Moulin - 91490 Dannemois

Tel. 01 64 98 45 54

moulinedannemois@gmail.com

www.moulinedannemois.com

<https://www.facebook.com/lemoulindeclaudefrancois>

Nos Annonceurs



Vins fins • Vins en vrac • Spiritueux • Champagne
Epicerie fine • Cadeaux d'entreprises

Ouvert du mardi
au dimanche midi

1, place du Colombier
91490 MILLY-LA-FORET

☎ 01 64 98 71 71
Fax : 01 64 98 49 55



POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE
CHAMBRES FUNÉRAIRES - CRÉMATORIUMS

24 H/24 **Roger MARIN** 7j/7

Depuis 1929

CONTRATS PRÉ-OBSÈQUES
(sans questionnaire médical)

MILLY-LA-FORÊT	☎ 01 64 98 89 29
CHAMPCUEIL	☎ 01 64 99 79 00
BALLANCOURT	☎ 01 64 93 22 93
EVRY-COURCOURONNES	☎ 01 60 87 17 80
ÉTAMPES	☎ 01 60 80 02 49
LA FERTÉ-ALAIS	☎ 01 64 57 42 74
MALESHERBES	☎ 02 38 34 80 25
PITHIVIERS	☎ 02 38 30 00 36
PARIS-HAUTS DE SEINE	☎ 01 46 27 07 56

Crématorium Sud Francilien
91080 EVRY-COURCOURONNES

☎ 01 60 86 65 43



TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

Ensemble, réalisons vos projets

Travaux routiers & particuliers,
Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Equipements industriels & logistiques



35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10





✓ **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC** - Téléphone 01 64 98 41 23
NOUVEAU ! Ouverture désormais Le Lundi: de 14h à 17h ; Mercredi de 9h00 à 11h45 ; Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi matin de 9h30 à 11h45.

E-Mail : dannemois.mairie@wanadoo.fr Notre site: www.dannemois.fr

✓ **HORAIRES D'OUVERTURE DU CIMETIÈRE**

-Du 1er avril au 30 septembre: de 7h30 à 19h30 (Samedis, dimanches, jours fériés: de 9h à 19h30)

-Du 1er octobre au 31 mars: de 7h30 à 17h30 (Samedis, dimanches, jours fériés: de 9h à 17h30)

✓ **L'UTILISATION DES TONDEUSES ET DU MATÉRIEL BRUYANT n'est possible que** les jours ouvrables de 8h à 20h SAUF :

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 20h

Les dimanches et jours fériés UNIQUEMENT de 9h à 12h

✓ **LES FEUX DE JARDIN SONT INTERDITS TOUTE L'ANNÉE:** Une circulaire inter ministérielle du 18 novembre 2011 adressée aux Préfets (dont celui de l'Essonne) précise clairement que **les feux de jardin sont interdits toute l'année. (Voir Fil de l'École 1)**

Dans le respect de l'environnement et des habitants qui peuvent être sujets à des problèmes de santé, prière de bien vouloir IMPÉRATIVEMENT s'y conformer.

✓ Nous rappelons que nous possédons en mairie un listing de jeunes, sérieux, souhaitant faire du baby sitting. Le covoiturage est également demandé (site).

✓ **NOUVEAU !** Un collecteur de cartouches d'encre (pour particuliers uniquement) est désormais disponible en mairie.

NUMÉROS D'URGENCE ET NUMÉROS UTILES

Gendarmerie:	17
Pompiers:	18
Urgences médicales SAMU:	15
Centre anti-poisons Paris :	01 40 05 48 48
SOS Médecins Essonne:	08 26 88 91 91
Maison médicale de Chevannes:	08 25 56 91 91
Centre hospitalier sud-francilien:	01 61 69 61 69
Centre hospitalier de Fontainebleau:	01 60 74 10 10
Urgences ophtalmiques à Villeneuve St Georges:	01 43 86 20 20
Urgences dentaires (pour connaître le service de garde):	01 69 21 20 44
Pharmacie de Soisy (la plus proche):	01 64 98 07 34
Vétérinaires les plus proches:	01 64 98 36 77 et 01 64 98 80 20
Préfecture d'Évry:	01 69 91 91 91
Collège de Champcueil:	01 64 99 21 40
Paroisse de Milly (groupement Vallée de l'École):	01 64 98 80 57

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2015

Absents excusés ou représentés : M. Stéphane DORE pouvoir à M Fabien KEES,
M. Frantz VAUDRY pouvoir à Mme Monique PAILLET,

Mme Vanessa KAUFFMANN-BILLOT donne pouvoir à Mme Catherine MONTEIL

Absente non représentée : Mme Nicole GERVY. Tous les autres conseillers sont présents

1 - RATIFICATION DU PROJET DE FUSION SIROM/SIEM,

Le Conseil Municipal **DÉCIDE**

- De lancer la fusion des deux syndicats : le SIROM de la région de Milly la Forêt et le SIEOM de Boissy – aux - Cailles conformément à la procédure prévue à l'article L. 5212 - 27 du Code général des collectivités territoriales.
- D'approuver les caractéristiques du futur Syndicat mixte dans le projet de statuts annexé à la présente délibération.
- D'approuver la fusion à compter du 1^{er} janvier 2016.

DEMANDE Que le Préfet arrête le périmètre du futur syndicat de ramassage des ordures ménagères et déchets assimilés.

APPROUVE Le projet de statuts du futur syndicat, tel qu'annexé à la présente délibération

2 - LANCEMENT DE L'AGENDA AD'AP

Cet agenda d'accessibilité programmée, dit AD'AP permet ainsi à la commune de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de ses établissements après le 1er janvier 2015.

Il correspond à un engagement de réaliser les travaux dans un délai déterminé, pour respecter les règles d'accessibilité. La demande limite de dépôt des AD'AP est fixée au 27 septembre 2015.

Un diagnostic a été réalisé en juin dernier par le cabinet d'études ABC CONSEIL et une concertation a été réalisée afin d'identifier les priorités d'aménagement des différents ERP.

Une estimation de ces travaux a déjà été réalisée ainsi qu'un calendrier budgétaire des travaux de 2016 à 2021.

La commune disposant de plusieurs ERP, des délais de réalisation peuvent être accordés, allant de 3 à 6 ans.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'agenda d'accessibilité programmée et à présenter une demande de dérogation auprès des services de l'Etat afin d'obtenir des délais de réalisations.

3 - CRÉATION DU CONSEIL DES SAGES

Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, la Municipalité souhaite désormais créer un Conseil des Sages qui sera amené à formuler des avis, à faire des propositions sur les différents dossiers ou problèmes spécifiques que celle-ci lui confiera.

Nous avons reçu 13 demandes et les membres ont été réunis le 30 septembre 2015 afin de leur présenter le projet. Le Conseil Municipal accepte de créer ce Conseil des Sages, il en adopte le règlement et nomme ses membres.

LE RÈGLEMENT DU CONSEIL DES SAGES.

ARTICLE 1 : Peut prétendre siéger au Conseil des Sages, à sa demande, tout habitant de la commune rentrant dans sa soixante dixième année et étant installé à DANNEMOIS depuis au moins 30 ans.

ARTICLE 2 : Toute démission est possible par simple lettre mais sans remplacement au sein du Conseil.

ARTICLE 3 : le nombre de Conseillers est limité à 14. S'il y a davantage de candidats, la responsabilité de désigner les candidats sera laissée à Monsieur le Maire.

ARTICLE 4 : Le Conseil est saisi par convocation du Maire.

ARTICLE 5 : Le Maire en est le Président.

ARTICLE 6 : Le doyen du Conseil sera nommé Vice- Président.

ARTICLE 7 : Le Conseil a un rôle consultatif sur les dossiers qui lui seront confiés.

ARTICLE 8 : Le Conseil, de par sa propre initiative, et par le biais du Vice -Président aura la possibilité de saisir le Maire ou bien le Conseil Municipal.

ARTICLE 9 : Le Conseil est en place pendant la durée du mandat électif du Conseil Municipal élu.

LES MEMBRES DU CONSEIL DES SAGES sont :

Madame Monique BONNEAU
Madame Yvette COUDER
Madame Gabrielle GUIGNARD
Madame Madeleine CAMPANA
Madame Odette DESCHAMPS
Madame Ghislaine PASTY
Monsieur Claude BONNEAU
Monsieur Jean-Paul FOURNES
Monsieur Jean ROSSAY
Monsieur Michel BOURDEAU
Monsieur Robert SOUBIEUX
Monsieur Michel LEMAIRE
Monsieur François COUDERT

4 - DOTATION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX SAPEURS-POMPIERS DE VAL D'ÉCOLE,

Dans le cadre des festivités du 14 juillet 2015 et de la fête du village, nous avons sollicité l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Val d'École pour l'organisation des repas. Il avait été convenu que ces derniers avançaient les frais que nous nous engageons à leur rembourser par le biais d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 970 €. Acceptation du Conseil.

5 - MODIFICATION DES STATUTS DE LA CC2V

Le Conseil Communautaire a voté à la majorité le 29 septembre 2015 la modification des statuts de la CC2V.

Ce changement de statuts fait suite à l'application de la Loi Notre demandant le transfert des compétences eau, assainissement et GEMAPI détenues pour le moment par différents syndicats, aux Communautés de communes. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le transfert de ces trois compétences à la CC2V de MILLY LA FORET.

6 – CHANGEMENT D'UN SUPPLÉANT À LA COMMISSION DU SIROM.

Pour des raisons de disponibilité de nos élus, il est nécessaire de revoir l'attribution des postes titulaires et suppléants. Monsieur Jean-Luc QUEVERT remplacera Mme Catherine MONTEIL en qualité de suppléant au SIROM.

INFORMATIONS DIVERSES.

-Les travaux de démolition de la piscine de MILLY LA FORET ont commencé et le planning devrait être respecté.

-La réunion publique concernant les VOISINS VIGILANTS a été un succès. A ce jour, une quarantaine de personnes se sont fait connaître pour être référents auprès de la Gendarmerie. Réunion le 22 octobre à 19h

-Des travaux de faucardage dans la rivière l'École vont être réalisés vers la fin de l'année.

-La réflexion et l'étude concernant la sécurité routière au sein de notre village sont en partie finies, des premiers aménagements ont commencé et vont continuer durant les mois prochains.

-Les thuyas de la place et face à l'église seront coupés comme le préconise le PNR afin d'améliorer l'ensemble visuel (Église, Mairie). Le Conseil des sages a approuvé cette idée.

-Une manifestation a eu lieu le 19 septembre « mobilisons-nous pour trouver des solutions contre le désengagement de l'État" plusieurs élus de la commune sont allés défendre l'intérêt des Dannemoisiens.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2015

Absents excusés ou représentés : M. Eric GRANWEILER pouvoir à M. Frank SZYMCZAK,
Mme Alexandra BELBEOCH pouvoir à M. Bertrand SARREY,
M. Teddy GOYET pouvoir à M. Stéphane DORE

Absente non représentée : Mme Nicole GERVY. Sinon tous les autres conseillers sont présents.

1-RENOUVELLEMENT DU RÉGIME INDEMNITAIRE 2016

Il convient de renouveler le régime indemnitaire pour l'année 2016 au profit des agents territoriaux des filières administrative et technique dans la limite des taux moyens appliqués à l'effectif réel en fonction, sachant que ce régime n'a pas subi de modification par rapport à celui de l'année 2015.

Ce régime indemnitaire comprend :

- Indemnité horaire pour travaux supplémentaires (I.H.T.S)
- Indemnité d'administration et de technicité (I.A.T)
- Indemnité d'exercice des missions des préfectures (I.E.M.P.)

Acceptation du Conseil.

2 - FIXATION DES OBJECTIF DU PADD CONCERNANT LE PLU,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les conditions dans lesquelles le projet de plan local d'urbanisme a été prescrit et à quelle étape de la procédure le projet se situe.

Il informe le Conseil Municipal des modalités selon lesquelles le projet d'aménagement et de développement durables du projet de plan local d'urbanisme doit faire l'objet d'un débat au sein du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire expose les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable :

- Orientation n°1 : maintenir l'espace de vie.
 - o Objectif 1-1 : participer à l'effort de logement des populations.
 - o Objectif 1-2 : conforter l'espace de vie autour des équipements collectifs et des services.
 - o Objectif 1-3 : les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.
- Orientation n°2 : préserver le cadre de vie.
 - o Objectif 2-1 : conserver des poumons verts au cœur du bourg.
 - o Objectif 2-2 : valoriser le bâti agricole par le changement de destination et préserver les espaces agricoles.
 - o Objectif 2-3 : intégrer le village dans un parcours touristique et culturel.
 - o Objectif 2-4 : protéger les éléments écologiques remarquables et les éléments bâtis identitaires de la commune.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de ramener l'objectif concernant les logements aidés à 5 soit 8 % au lieu des 10 % prévus par la Loi ; concernant les logement locatifs Monsieur le Maire souhaite faire passer le taux à 20 % au lieu des 19 initialement prévus soit 13 logements et demande de ramener le type de logements T1 à T3 à 30 logements au lieu des 38 prévus.

Acceptation du Conseil.

3 – DEMANDE DE SUBVENTION AU PNR CONCERNANT LE REMPLACEMENT DES MENUISERIES DU PRÉAU.

Étant donné la nécessité de faire changer les menuiseries du préau de l'école afin de faire des économies d'énergie, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Parc Naturel régional du Gâtinais Français pour une subvention. Acceptation du Conseil

4 – DEMANDE DE SUBVENTION AU PNR CONCERNANT LE REMPLACEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Dans les rues suivantes :

Rue de la Messe (7 lanternes) Rue Gatellier (1 lanterne) Rue des Meuniers (3 lanternes) Rue de la Croix de Loutre (6 lanternes) Rue des Prés (8 lanternes)

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français pour une subvention. Acceptation du Conseil.

5 – CRÉATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES.

Monsieur le Maire précise que, suite à la création du Conseil des Sages, le Conseil Municipal souhaite donner la parole à l'ensemble des administrés et avancer avec eux dans différents projets.

Il propose aujourd'hui la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui sera composé d'enfants du village issus du CE2 au Collège. Le nombre d'enfants composant le CMJ sera compris entre 6 et 15 enfants.

Ce conseil sera constitué :

Pour les jeunes collégiens sur présentation d'un dossier de candidature.

Pour les enfants de l'école de Dannemois par élection.

Le mandat se fera pour une durée de 2 ans.

Leurs missions seront les suivantes :

- Exprimer et défendre les idées des jeunes du village,
- Proposer et participer à la réalisation des projets,
- Participer aux événements et cérémonies organisés par la Commune.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à créer un Conseil Municipal des Jeunes et à signer tous les actes s'y afférent. (2 abstentions : Messieurs Teddy GOYET, Stéphane DORE et 1 contre : Madame Catherine MONTEIL)

6 – REMBOURSEMENT DE FRAIS DE TRAVAUX CONCERNANT L'UN DES LOGEMENTS COMMUNAUX

La locataire de l'appartement communal du 1^{er} étage porte de droite a avancé les frais pour le remplacement de la porte de la salle de bain pour un montant de 115 € et demande au Conseil Municipal de l'autoriser à rembourser celle-ci. Acceptation. Cette dépense sera inscrite au budget 2016.

7 – ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE TERRAIN POUR LA CRÉATION DE LA PLATEFORME DE TRI SÉLECTIF

Lors du dernier Conseil Municipal un projet de création d'une plateforme de tri est lancé sur le territoire de la commune, cela va passer par l'acquisition par notre Conseil Municipal pour l'€ symbolique, de parcelles référencées Section D n°98 à D102, appartenant au SAEVE d'une superficie totale de 1.500m². Les crédits nécessaires à la dépense seront prévus au Budget Primitif 2016.

8 – ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITÉ AU COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC,

Le Conseil Municipal, à la majorité (2 contre: Messieurs Teddy GOYET, Stéphane DORE), vote l'indemnité de conseil de 386.63 € brut pour l'année 2015 à Mme GRANGE, Inspectrice Divisionnaire des Finances Publiques.

9 – AVIS SUR LE PROJET DE SCHÉMA DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE DE REGROUPEMENT DES SYNDICATS EXERÇANT LA COMPÉTENCE « EAU POTABLE »,

Monsieur le Préfet de l'Essonne propose un regroupement des compétences eau et assainissement au SIARCE pour le périmètre sud-est du département.

Il ressort que le SIARCE est un spécialiste dans le domaine de l'assainissement mais pas dans la production de l'eau potable en contrario du SIARCE qui lui est producteur d'eau potable.

Monsieur le Maire demande donc d'interpeler Monsieur le Préfet à ce sujet en votant un avis défavorable au regroupement de la compétence eau potable au SIARCE mais plutôt au profit du SIARCE.

Devant la spécificité des métiers d'assainissement et d'eau potable, il paraît plus stratégique de favoriser des regroupements entre producteurs d'eau potable qui seront plus à même de répondre aux enjeux des bassins de vie et d'inciter l'émergence du syndicat d'assainissement et de cours d'eau en cohérence avec l'enjeu GEMAPI.

Or, le projet de Monsieur le Préfet de l'Essonne remis le 29 octobre 2015, ne répondant pas aux attentes des collectivités, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au regroupement des syndicats cités en exerçant la compétence eau potable.

10 – CHANGEMENT DE LA CHAUDIÈRE DU BÂTIMENT « ÉCOLE LOGEMENT » AU TITRE DE LA DETR 2015

La chaudière de l'école et des deux logements sera remplacée courant 2016.

Le coût des travaux est estimé à 9.125,92 euros environ, financés en partie et à hauteur de 30 % soit 2.737,78 euros par la 2eme dotation DETR 2015. Acceptation du Conseil pour ce changement.

11 – ATTRIBUTION D'UNE PRIME DE NOËL AUX AGENTS COMMUNAUX,

Monsieur le Maire informe l'assemblée de son souhait d'attribuer une prime de Noël de 150€ à chaque employé communal en remerciement du travail effectué lors de l'année écoulée, sous forme de chèque cadeau. Acceptation du Conseil.

12 – AUTORISATION DE PRINCIPE DE SAISIR UN BUREAU D'ÉTUDE POUR LA RÉORGANISATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU SEIN DE LA COMMUNE

Un projet de sécurité routière au sein du village est en cours. Un premier travail a été fait entre élus qui l'ont ensuite ouvert aux administrés volontaires. Ce projet est consultable en mairie.

Dans un deuxième temps, Monsieur OLLIE de l'UTD d'Étampes est intervenu et nous a signalé la nécessité de faire appel à un bureau d'étude vu la complexité des réalisations souhaitées.

L'aide de ce bureau d'étude, nous permettra de trouver tous les financements possibles.

Ce projet d'aménagement routier sera ensuite chiffré et exécuté par tranches selon nos capacités à financer ces travaux. Acceptation du Conseil pour la recherche de ce bureau d'études.

13 – ACCORD DE PRINCIPE DE DÉPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DETR 2016 CONCERNANT LES TRAVAUX DE L'AD'AP 1^{ÈRE} TRANCHE : CRÉATION DES BLOCS SANITAIRES DE L'ÉCOLE,

Comme chaque année à la même époque, il est demandé à notre commune de déposer ses programmations pour solliciter une Dotation d'Équipement. Elle est attribuée aux communes pour la réalisation de travaux spécifiques.

Le taux de subvention est compris entre 20 % et 50 % pour l'ensemble des catégories éligibles. Conformément aux orientations retenues pour la mise en œuvre de la programmation DETR 2016, fixant une liste d'opérations prioritaires, il est proposé de donner pouvoir au Maire pour solliciter une DETR au titre de l'année 2016, sur le programme suivant : création des blocs sanitaires de l'école.

Acceptation du Conseil pour solliciter cette dotation.

14 - ADHÉSION DE LA COMMUNE AU PASS TERRITORIAL DU CIG DE LA GRANDE COURONNE

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil des Statuts et du Règlement Intérieur de Fonctionnement de Pluralys (mouvement de prévoyance et de protection sociale) dont le siège est à Lille, et expose l'activité de cet organisme.

Pluralys (ex-FNASS) a été créé le 25 juin 1966. Il a pour but de favoriser l'action sociale au profit des personnels des collectivités territoriales. Il dispense, conformément à son Règlement Intérieur, des aides pour les différents moments de la vie personnelle et professionnelle tels que, la naissance, le mariage, les vacances des enfants, le décès de l'agent, du conjoint ou d'un enfant, des secours exceptionnels, des prêts, des chèques-vacances, des bons d'achats, des réductions sur les loisirs, etc...

La cotisation réglementaire de Pluralys est basée sur les salaires annuels bruts de l'année N-1* (selon le taux en vigueur à la date de la délibération). Des seuils minimaux et maximaux sont arrêtés par le Conseil d'Administration chaque année. Acceptation du Conseil à cette adhésion.

15 – PROPOSITION DE NOMINATION DE CITOYENS D'HONNEUR

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de la mise en valeur des administrés, la politique de reconnaissance citoyenne vise à déterminer une personne à honorer de par ses services rendus à la commune.

Il précise qu'il est important d'honorer le travail et l'investissement des personnes qui ont œuvré pour leur village. Il propose de nommer trois personnes au rang de citoyen d'honneur. Acceptation du Conseil

INFORMATION DIVERSES

-Suite à la réunion publique PLU du 05/11/2015 beaucoup de choses ont été dites et déformées dans les coursives de la commune. Monsieur le Maire invite les personnes à l'origine de ces bruits et à celles se posant des questions de venir consulter les documents disponibles en mairie ou de prendre rendez-vous avec lui.

-Monsieur le Maire annonce que le dossier concernant le haut débit avance, le Conseil Départemental a la volonté de permettre l'accessibilité au haut débit aux Essonnais habitant dans le sud Essonne. Le coût des travaux sur le territoire de la communauté de communes est d'environ 2 millions d'euros; le Conseil Municipal mettra toute son énergie pour que Dannemois soit prioritaire dans le planning des travaux.

-Il est demandé aux habitants de la commune d'être très sensibles aux risques de pollution de la rivière lors de déversements intempestifs dans les égouts, ces derniers se déversant directement dans la rivière.

-Les feux de jardins sont interdits par arrêté préfectoral. Malgré tout, certains administrés ne respectent pas cet arrêté. Monsieur le Maire signale maintenant la mise en place d'une procédure d'avertissement par écrit qui sera suivie par l'établissement d'un procès-verbal lors d'une récidive.

-Monsieur le Maire annonce qu'une commission va être créée dès le début de l'année prochaine, concernant le passage des camions transportant les betteraves apportant de nombreuses nuisances et risques liés à la sécurité routière, elle sera composée d'élus et de riverains concernés.

-Le téléthon 2015 « magnolia for NOA » a été une très grande réussite de par son organisation et sa fréquentation, l'AFM a salué le montant exceptionnel de 2600 Euros.

Monsieur le Maire rappelle la date des vœux le 10 janvier 2015 à 11 heures et souhaite de bons préparatifs et de bonnes fêtes de fin d'année aux personnes présentes.

Le 30 janvier dernier, 13 jeunes âgés de 8 à 13 ans ont été élus au rang de conseillers municipaux des jeunes de Dannemois afin de représenter la jeunesse du village. Il s'agit de : **Nicolas Friot, Pierre Vaudry, Jeanne Rota, Joanna Dos Santos, Lucie Morlat, Sarah Guillou, Axel Lagarde-Gavet, Clarisse et Mateo Szymczak, Maya et Kéane Seite-Roger, Élonie Kees, Emilie Daujat.**

Leurs missions parmi tant d'autres seront de parler, proposer des projets et des actions à l'échelle de notre village.

Le projet de création du CMJ a été réfléchi au sein de la commission jeunesse puis de l'équipe pédagogique de l'école. Afin de sensibiliser les plus jeunes, nous nous sommes rendus à l'école afin de présenter le projet, d'expliquer ensuite le déroulement des élections (campagne électorale, vote, élection et surtout l'implication que cela nécessite). Beaucoup d'entre eux étaient motivés pour faire partie de cette aventure. Afin d'aider les jeunes candidats à exposer leurs idées de campagne à leurs camarades, des ateliers ont été animés pour que chacun puisse exprimer ses idées.

Les candidats les plus âgés (collégiens), ont rédigé une lettre de candidature auprès du Maire qui les a ensuite reçus afin de leur expliquer leur rôle au sein du CMJ.

Le 20 janvier un bureau de vote a été installé dans l'école et les élections ont eu lieu. Tous les candidats ont été élus.

Le 30 janvier pour leur investiture, le Conseil Municipal était présent afin de leur faire honneur et de les accueillir. Tous les candidats étaient accompagnés de leur famille, de camarades, de Madame Venet, directrice de l'école, de représentants du Conseil des Sages (dont Monsieur Robert Soubieux qui fut instituteur et secrétaire de Mairie de Dannemois de très longues années), d'habitants du village, souhaitant également encourager cette investiture.

Madame Caroline Parâtre, vice-Présidente du Conseil Départemental, déléguée à l'éducation et aux collèges a également tenu à être présente à ce moment historique de Dannemois. Fière de cette jeunesse, elle a su lui apporter son soutien à travers des mots riches de nos valeurs républicaine et citoyenne, promettant son aide. Un petit cadeau du Conseil départemental et de la Mairie a été remis à chacun. Le Conseil Municipal des Jeunes, maintenant en place, est prêt à travailler.





Édition
Mars
2016

BOUCHERIE DU MARCHÉ
Sandra et Stéphane SEIGNOT



74 Place du Marché
91490 MILLY LA FORET
01 64 98 93 83



**LETRAITEUR
DUGATINAIS**

Jean-Paul GUYOT
Port.: 06 08 14 18 59

Le Traiteur du Gâtinais
27 Chemin du Clos Prieuré 91490 ONCY SUR ECOLE
Tél/Fax : 01 64 98 62 34
www.le-traiteur-du-gatinais.com

MILLY IMMOBILIER
L'immobilier en toute confiance

01 64 98 72 72

Estimation - Vente - Location

Patricia ANIA
Directrice d'agence
06 70 19 13 64

63 rue Langlois
91490 Milly-la-Forêt
www.millyimmobilier.com



Vos besoins, nos idées, une image !



ARTNÉO
Imprimerie créative

- STUDIO GRAPHIQUE
- IMPRIMERIE
- SIGNALÉTIQUE
- DÉCOR ADHÉSIF

www.artneo.fr

1 rue de Soisy - 45330 MALESHERBES
Tél. 02 38 34 73 93 | contact@artneo.fr



elixir

Votre espace coiffure & détente

du mardi au vendredi :
de 9h00 à 19h00

Samedi :
de 9h00 à 18h00

01 60 75 34 49

La Halle du chocolat
Chocolaterie - Confiserie

65 rue Langlois - 91490 Milly la Forêt
01 75 29 55 46

laurence@lahalleduchocolat.fr



*Les Jardins
de Brinville*

*Retrouvez les saveurs d'antan avec les fruits et légumes
issus de notre production maraîchère !*

Savourez notre épicerie fine, nos corbeilles de fruits à offrir, nos fromages, notre charcuterie. Volailleur et poissonnier le samedi matin.

www.lesjardinsdebrinville.fr

Mardi au jeudi: 8h30-12h30 et 15h00-19h00

Vendredi: 8h30-19h00

Samedi: 8h00-19h00

Dimanche: 9h00-13h00



Nous avons tenu à fédérer et écouter nos administrés

- En créant un Conseil des Sages, ainsi qu'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)
- En ouvrant différentes commissions communales aux administrés volontaires en qualité de membres extérieurs
- En organisant différentes fêtes rassemblant de nombreux Dannemoisiens dont l'organisation du traditionnel bal et du feu d'artifice du 14 juillet (180 pers) conjointement avec nos amis de Courances ; La fête du village (100 pers) et celle de l'école (150 pers) ainsi que L'organisation d'un Téléthon (100 pers) avec l'aide précieuse d'une équipe de bénévoles

Offrir des services de qualité

- En créant un nouveau site internet permettant de faciliter quelques démarches administratives et apporter des informations plus rapidement
- En mettant en place le dispositif Voisins Vigilants depuis le 22 Octobre afin d'améliorer la sécurité des biens de nos administrés
- En recrutant un agent adjoint administratif depuis le 01 septembre afin de permettre prochainement une ouverture de mairie en cohérence avec les disponibilités des Dannemoisiens
- En publiant un nouveau bulletin municipal « Au Fil de l'École » ainsi que des flashes infos fréquents permettant un échange d'informations et de transparence avec nos administrés
- En mettant en place des services périscolaires (NAP-garderie) de qualité
- En améliorant le service de ramassage de nos déchets verts en rajoutant des dates de collecte

Préserver et améliorer l'aspect de notre village

- En engageant des travaux d'enfouissement des réseaux et création de trottoirs rue des Prés
- En finalisant les travaux du columbarium et de l'extension du cimetière
- En implantant à peu de frais des jardinières devant l'école, la mairie et au sein de la commune. Les espaces fleuris entretenus par une équipe de bénévoles
- En appliquant une politique environnementale passant par : la lutte sans relâche contre les dépôts sauvages sur notre territoire communal, l'organisation de journées « village propre » et « cimetière propre », appliquant la charte environnementale signée avec le PNR

Favoriser l'épanouissement de la jeunesse du village

- En achetant des tableaux numériques pour l'école (subventionnés à 30% par l'État)
- En proposant des NAP gratuites et de qualité
- En organisant un stage de vacances (Toussaint) pour les enfants de la commune (dont le thème était l'apprentissage du Skate)
- En installant un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)



Édition
Mars
2016

Protéger nos aînés et les personnes isolées et vulnérables

- En mettant en place le plan tranquillité seniors
- En les accompagnant dans leurs démarches quotidiennes
- En gardant un œil discret sur l'évolution de leur situation
- En leur offrant un colis de fin d'année par le biais du CCAS
- En organisant à leur intention des festivités

Dossiers traités

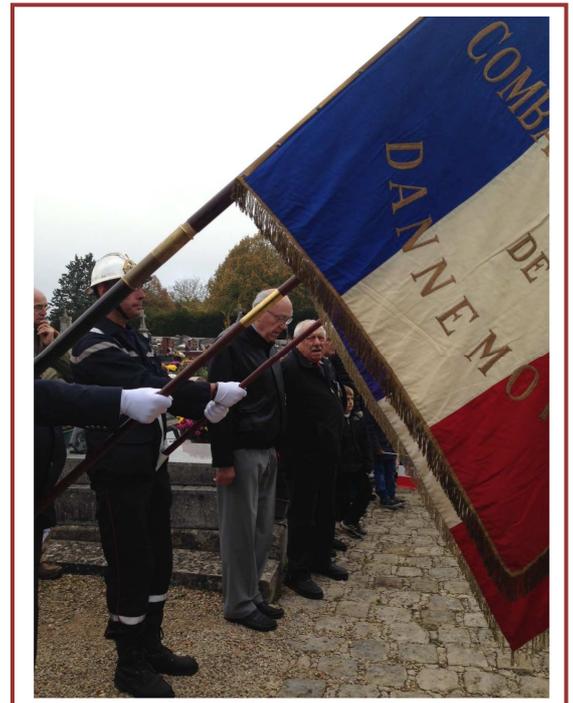
- La mise aux normes de l'aire de jeux
- La mise en place d'une alarme aux services techniques
- Le rachat de tous les matériels volés en 2014 dans les services techniques
- Le remplacement de la porte donnant dans les logements communaux
- Le remplacement d'un candélabre endommagé Grande Rue
- La réfection d'un des deux logements communaux
- La coupe des thuyas dans une politique de mise en valeur de l'église
- La mise aux normes de la cantine scolaire
- La mise en place d'un service de paiement par internet (TIPI)
- La mise en place d'un Projet éducatif Pédagogique pour les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) permettant ainsi de maintenir les subventions de l'état
- Obtention de 5 PC à titre gracieux par une société privée pour remise à niveau des postes informatiques de l'école

Principaux dossiers en cours

- Le PLU (Plan local d'urbanisme)** applicable depuis 2000, il est une priorité pour notre CM car il doit être finalisé pour la fin mars 2017 soit 2 années qui nous sont imparties pour le construire. Il doit être bien réfléchi, correspondant à notre village et nous projetant également dans l'avenir
- L'ADAP (Agenda d'accessibilité programmé)** applicable depuis 2005, il prévoit la réalisation sur les 3 prochaines années de travaux permettant l'accessibilité dans nos bâtiments communaux aux personnes atteintes d'un handicap qu'il soit moteur visuel ou bien auditif. Coût des travaux 60 000 euros
- Le Regroupement Pédagogique Intercommunal** Comme annoncé lors du dernier conseil des écoles (cf. compte rendu du 5 novembre 2015 de Mme Venet), un Regroupement Pédagogique Intercommunal avec la commune de Courances est en cours de réflexion afin d'éviter à l'une des deux écoles, voire aux deux écoles, sur un court terme de subir une fermeture de classe. L'école élémentaire de Dannemois n'échappera pas à cette règle si nous ne prenons pas de mesures de sauvegarde rapidement (10 naissances en 2013, 7 en 2014 et 5 en 2015 et nous savons que ces enfants ne seront pas tous scolarisés dans notre école)
- Plateforme de collecte des déchets** Composées de bornes semi-enterrées destinées aux emballages en verre et aux papiers et emballages, ces plateformes s'adaptent aux enjeux de collecte de chaque commune (voir article page 32).

La vie du village – Cérémonie du 11 Novembre 2015

Une belle journée d'automne a permis aux habitants et aux enfants venus nombreux au Monument de se joindre aux différentes délégations de combattants: UNC, FNACA, Souvenir Français; de Sapeurs-Pompiers du Val d'École et de jeunes Sapeurs-Pompiers, de Gendarmerie. Un moment toujours émouvant dans ce recueillement profond où retentit une Marseillaise qui devait, deux jours plus tard, prendre une résonance plus poignante encore. À la salle des fêtes, il fut possible de profiter de quelques panneaux de "Dannemois se Raconte" portant sur la Grande Guerre et d'entendre quelques lectures d'un réalisme émouvant tirées de "Paroles de Poilus". Le verre de l'amitié qui suivit permit à chacun comme toujours de se retrouver.



La vie du village – Halloween



Les petits monstres de
DANNEMOIS fêtent.....
HALLOWEEN

A l'issue de la traditionnelle chasse aux bonbons, un apéritif sera offert par la Mairie à partir de 19h30 pique-nique et victuailles sont les bienvenus pour clore la soirée.

Participation: 1€ par personne pour contribution aux frais et cagnotte libre pour la coopérative scolaire.

info: dpc.dannemois@gmail.com

VENDREDI 6 NOVEMBRE 2015
À PARTIR DE 18H30, LA CHASSE EST OUVERTE



Le 31 octobre, c'est " Halloween " ou veille de la Toussaint.

Ce jour-là, tous les enfants se déguisent (les adultes aussi, quelquefois). Le thème est l'épouvante : costumes de fantômes, lutins, chauve-souris, Dracula, Frankenstein, sorciers (ères)... Le soir, les enfants vont de porte à porte, et par la formule " **Trick or Treat** " (un mauvais tour ou une douceur !) obtiennent bonbons et chocolats.

C'est aussi la tradition d'acheter une " **pumpkin** " ou **citrouille** et de la sculpter en forme de tête effrayante. " Halloween " est remise à la mode après de nombreux siècles d'oubli.

Édition
Mars
2016

La vie du village – Stage de Skateboard

Pendant les vacances de la Toussaint, un stage de skate a été organisé par la commission scolaire et jeunesse. Les enfants du village ont eu l'occasion de s'initier au skate pour les uns, de se perfectionner pour les autres.

Ce stage, encadré par Romain Spluga, diplômé du brevet d'initiateur fédéral, s'est déroulé tous les après-midi de 14h à 16h, du lundi au vendredi de la première semaine des vacances.

Les enfants âgés entre 7 et 13 ans, ont pu apprendre des figures de base comme le *ollie*, le *pop shove it* et ont pu évoluer à leur rythme, dans la cour de l'école.

Des barnums avaient été installés le samedi par des conseillers municipaux, en cas de mauvais temps. Ceux-ci, démontés par les agents municipaux ont été rendus à la mairie de Courances qui avait gentiment prêté le matériel.

Le jeudi après-midi, les enfants sont allés au skatepark de Lisses, emmenés par Monsieur le Maire dans un mini bus de 9 places emprunté à la CC2V, accompagnés de Claire Szymczak et Bertrand Sarrey. Le temps moins clément que les jours précédents n'a pas intimidé accompagnateurs et enfants pour découvrir et glisser sur les structures du skatepark où Romain attendait toute l'équipe.

Le stage s'est terminé sous le beau temps et dans la bonne humeur. Les enfants ont passé un agréable moment durant ces 5 jours, en compagnie de Romain, qui fut très apprécié.

Romain Spluga, dirigeant d'une TPE du nom de « Boulevard Urbain », intervient lors de fêtes de village, de stages vacances, sur des temps périscolaires, dans des forums d'associations. Il propose des activités variées telles que *skate*, *trottinette*, *graffitis*, *football freestyle*, *segway*.



La vie du village – Le Téléthon

Édition
Mars
2016

Nous avons été contactés avant la période estivale par une habitante de la commune, **Madame Franqueza-Cornet**, qui souhaitait organiser un Téléthon au sein de la commune.

C'est avec une grande joie et un fort enthousiasme que nous avons reçu sa demande en Mairie et le Conseil Municipal, à l'unanimité, a donné carte blanche à cette bénévole dévouée depuis quelques années à cette cause, pour l'organisation du Téléthon 2015.

Un excellent résultat a couronné cette manifestation nommée pour l'occasion **MAGNIOLAS FOR NOA**, en hommage à une enfant malade habitant à proximité de la commune et à l'artiste Claude François. Une recette de plus de 2600 euros a été récoltée ce samedi 05 septembre et cela grâce à de nombreuses animations telles que : vente de gâteaux et de vin chaud, lots, organisation de différents défis comme un concours de saut à la corde et de déroulés de tuyaux de pompiers. Certains courageux ont même pu repasser leur certificat d'études (voir plus loin), pour les autres une kinésithérapeute proposait des massages décontractants.

Deux démonstrations étaient également au programme : une manœuvre de JSP et un spectacle de musique brésilienne (Batoukada).

Cette journée s'est clôturée par un dîner concert avec 100 convives qui ont pu déguster et apprécier un excellent repas préparé par un petit groupe de cuisiniers extraordinaires, écouter une chanteuse locale Lucie Chapelle lors de l'apéritif et se laisser porter par un concert Jazz/Manouche proposé par le groupe « Candy swing trio ».

Bref, une excellente initiative suivie d'effets grâce à une organisation formidable et la participation d'un public généreux.





*Édition
Mars
2016*

Le Certificat d'études

Samedi 5 décembre, à l'occasion du Téléthon, l'école a ouvert ses portes pour recevoir des candidats au certificat d'études.

Les sujets, arrivés en toute discrétion quelques jours plutôt, ont été placés sous haute surveillance dans un lieu tenu secret.

À 14h00 pour la première vague et 16h30 pour la suivante, les candidats se sont présentés en salle d'examen et ont été accueillis par les examinateurs.

Une fois installés, le règlement des épreuves donné (interdiction de communiquer avec son voisin, d'user de son téléphone portable), nos valeureux candidats ont eu la joie de commencer par une dictée pour poursuivre sur des épreuves de mathématiques, d'histoire et de géographie.

Très concentrés et disciplinés, ils ont bataillé pendant une heure convoquant leurs vieux souvenirs (mais pas si lointains) car tous ont réussi brillamment.

Les membres du jury composé de Capucine, Clarisse, Élonie, Jeanne, Keyane, Maëva, Maya ont eu l'honneur de les féliciter et de leur remettre le diplôme que chacun a reçu avec joie et fierté.

Nous profitons de ce moment, pour adresser tous nos vœux de réussite aux futurs bacheliers : Aurélie, Juliette et Jocelyn, qui ont passé leur certificat d'études avec succès.



La vie du village – Spectacle de Noël

Soirée de Noël pour les enfants du village

Édition
Mars
2016

Une table pleine de douceurs attendait les enfants du village ce 11 décembre pour la soirée organisée par le Conseil Municipal. Mais avant qu'ils s'en approchent, un magnifique spectacle, créé par la compagnie Ratatouille, "Conte sibérien", leur offrit un réel plaisir. Il s'agissait d'une charmante adaptation faite par Ania Svetovaya du conte slave "Douze mois". Ce mélange de comédie musicale, de musiques originales, de danses, de poésie, de drôlerie aussi, plongèrent chacun dans l'atmosphère de ces contrées lointaines où costumes somptueux et coutumes dépayserent agréablement.

Certaines situations de Cendrillon, bien connues, servent de trame à l'histoire mais la poésie les dépasse, permettant aux aînés de réfléchir un peu plus sur leur vie parfois bien triste et aux enfants aux moyens de faire naître le rêve.



Oui, dans nos vies tout est réglé par l'habitude, la régularité des choses et il n'y a pas grand place pour le rêve. Ainsi, février succède à janvier, décembre à novembre... Pourtant, n'aimerions-nous pas quelquefois en plein hiver voir arriver le soleil de juillet... ? Ce n'est qu'un rêve et pourtant cet ordre immuable des choses ne peut-il pas quelquefois se bouleverser? C'est cette solidarité émouvante des mois qui, en acceptant de s'effacer les uns pour les autres, va venir en aide à la charmante petite Maruchka repoussée et humiliée par sa terrible marâtre.

Et puis, avant que ne commence son épuisante tournée, le bon Père Noël n'a pas oublié de passer par Dannemois pour distribuer quelques friandises aux enfants encore captivés par la poésie du conte.

Moment chaleureux, qui, en ces temps troublés, a permis de consolider cette belle tradition de Noël où tout devient simple par la magie la plus douce.

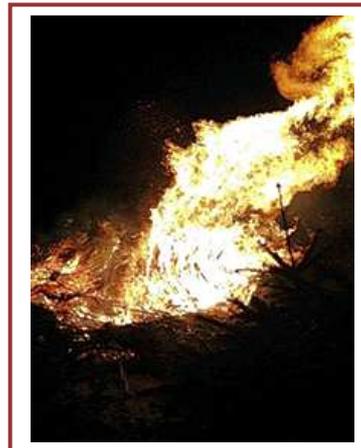
Édition
Mars
2016

La vie du village – La flambée des sapins !

Nos beaux sapins...

Témoins de nos récentes fêtes, ils sont partis en un immense brasier crépitant fait d'une multitude de couleurs et d'étincelles joyeuses dans ce soir sombre et mystérieux de la fin janvier. Plus d'une trentaine avait été déposés et il y avait autour d'eux une bonne cinquantaine de personnes émerveillées et rêveuses qui retrouvaient devant cette féerie leur âme d'enfant tout en appréciant le vin chaud, amoureusement concocté.

Et merci à Pascal pour sa collaboration toujours efficace et chaleureuse.



La vie du village – Nos aînés

Colis de fin d'année

Comme tous les ans, toute personne de 70 ans et plus a reçu un colis de fin d'année.

La deuxième semaine de décembre, c'est de porte en porte que 113 colis furent ainsi distribués au cours de visites de courtoisie, effectuées par les membres du CCAS et quelques conseillers municipaux.

Les personnes absentes lors d'un deuxième passage, ont pu venir en Mairie retirer ce colis qui était composé de produits locaux que nous avons souhaités de qualité, l'un d'une gamme sucrée, l'autre salée.

La galette du CCAS

C'est dans la joie et la bonne humeur qu'a eu lieu ce dimanche 24 janvier la traditionnelle galette des rois de nos anciens. Une cinquantaine d'invités ont ainsi répondu favorablement à l'invitation de la municipalité par l'intermédiaire du CCAS.

Mr André Cherif qui était accompagné d'un talentueux accordéoniste, a contribué sans discontinuer à l'atmosphère festive de ce bel après-midi par des chansons éternelles reprises par l'assemblée et des danses de tous les registres : valse, tangos, pasos doble, cha cha cha, madison que les aînés apprécieraient vu le nombre de danseurs sur la piste, encouragés par l'entrain des membres féminins du Conseil Municipal. En fin de journée chacun est reparti enchanté !





Le 10 janvier 2016

Édition
Mars
2016

Une magnifique cérémonie dans une salle comble joliment décorée (et à titre gracieux) par Les Pépinières du Gâtinais et suivie d'un remarquable buffet organisé par **Jean-Paul Guyot, Traiteur du Gâtinais à Oncy** (les compléments à son adresse fusèrent).

De très nombreux maires, conseillers régionaux et départementaux, Sous-Préfet, Madame la Gestionnaire des impôts avaient tenu à apporter leur soutien et leur sympathie à la nouvelle équipe tout comme les Dannemoisiens venus en nombre.



Monsieur le Maire précisa qu'en 11 mois, 60% des projets de la campagne électorale ont été réalisés malgré les réformes et bouleversements territoriaux qu'il fallait traiter en un temps record : PLU qui devait être commencé en 2000 et qui doit être finalisé avant 2017..., l'AD'AP qui également doit être achevé dans 7 mois (et coûter 60 000€ à échelonner en 3 ans), la loi NOTRe (dossier déstabilisant qui réforme très largement nos collectivités et leurs compétences).

Quoi qu'il en soit, **le travail a été effectué dans une volonté de renouer le dialogue entre les Dannemoisiens.**

Et toute entreprise dans une gestion adaptée et intelligente du budget.

Puis les projets ont été répertoriés :

- plateforme de collecte en partenariat avec le SIROM, le SIREDOM et la SAEVE
- dossier haut débit (une priorité pour l'implantation de nouvelles sociétés à Dannemois)
- remplacement plus qu'urgent de la chaudière de l'école « énergivore »
- plan de sécurité routière qui va être encadré par un bureau d'études
- sécurité des habitants accentuée par la présence d'équipes de gendarmes mobiles
- suite de l'enfouissement de réseaux et réfection de quelques trottoirs
- agrandissement du columbarium
- étude de l'implantation d'un commerce de proximité.

Vinrent ensuite des récompenses :

-les nouveaux habitants furent accueillis et reçurent un petit présent fait de produits locaux.

Nous leur souhaitons de rester longtemps parmi nous en trouvant un réel plaisir dans notre village et en nous offrant leurs compétences et leur implication.

-les propriétaires de maisons fleuries sélectionnées reçurent aussi un prix : Messieurs et Mesdames VIOLET, BISANTI, HAMARD, Monsieur Christian BOURDEAU, Madame Delphine ROGER. Nous les remercions de contribuer à rendre agréable notre cadre de vie.

- notre village, riche en **champions de différents sports**, fut très fier d'honorer : (ce ne sont que des filles !!!) Ornella CAPOCCI, Capucine SARREY, Julie VIGNANDO, Charlotte BERTHET, Kumba LARROQUE (*un article leur est consacré dans les pages qui suivent mais se reporter au Fil de l'École N°2 pour cette dernière*).

-et enfin, le secret ayant été fort bien gardé par les familles, trois personnes qui ont marqué notre village furent nommées **citoyens d'honneur**. Grande fut leur surprise !

Madeleine CAMPANA, qui fut Maire adjoint pendant 13 ans, Maire du village pendant 12 ans et depuis 2007, Maire honoraire. (*quelques lignes lui sont consacrées*)

Claude BONNEAU élu Conseil Municipal en 1956 à l'âge de 25 ans a connu 4 maires et effectué 5 mandats. *Nous l'avions présenté dans le Fil de l'École N° 2.*



Carmen DENEUVILLE,

Âgée de 93 ans, toujours pétillante et fière de son village où elle a été charcutière et toujours à l'écoute des autres (*un article lui est consacré dans les pages de ce numéro*)

Et enfin, notre proche voisin, François ORCEL, Maire de Milly-la-Forêt pendant 15 ans, ayant décidé de cesser ses fonctions et ayant toujours entretenu d'étroites relations d'amitié avec notre village a également reçu cette distinction.

Sincères félicitations à nos récipiendaires qui ont bien mérité cet honneur.



Madeleine CAMPANA et sa famille se sont

installées en 1975 à Dannemois dans la ferme d'un oncle, Michel Campana, son époux, étant issu d'une très ancienne famille du village (les plus âgés se rappelleront que ses grands-parents tenaient le café « Chez Paulette »). Enseignante à Nemours où elle fit une très longue partie de sa carrière, Madeleine entre en 1982 à la Mairie où elle assure deux mandats d'adjointe aux côtés du Maire, Albert Duchange. 12 ans plus tard, en 1994, elle devient Maire à son tour jusqu'en 2007. Une belle expérience ! Trois adjoints fidèles et complémentaires à ses côtés.

C'est pendant ces années que de grands dossiers ont vu le jour: le dossier assainissement avec Jean-Pierre Cayot et Jean-Louis de Ganay, la construction du terrain de sports (difficile construction sur une décharge) mais dont la réalisation fut enviée de nombreux maires parce qu'elle offrait aux Dannemoisiens un lieu de rencontre agréable. Ce furent aussi les premiers pas du PNR.

Et il y eut la construction de la nouvelle mairie qui fit tout basculer...Les Dannemoisiens élirent alors une autre équipe. Du jour au lendemain après toutes ces années au service des autres, il fallut se reconstruire.

Aujourd'hui, Maire honoraire, Madeleine Campana a retrouvé la quiétude en particulier dans les cours d'art floral qu'elle ne manquerait pour rien au monde. Son besoin de donner, surtout à ceux qui, en grande souffrance, ont besoin d'être entendus, se concrétise en particulier en qualité « d'écoutante » à SOS Amitié...Être au service des autres quelles que soient les vicissitudes de la vie, fut et demeure le credo de Madeleine Campana.



Claude Bonneau, un Dannemoisien au service des autres pour avoir effectué 5 mandats en tant que Conseiller Municipal.

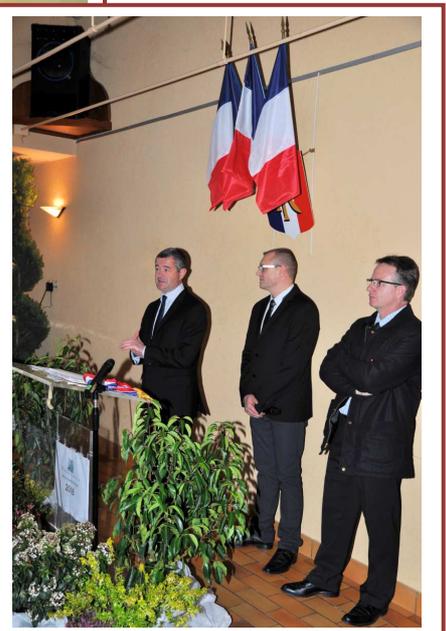
Élu en 1956 à 25 ans, il a connu 4 maires! Il peut, lui aussi, nous offrir de belles pages d'histoire de notre commune.

Privilégions toutes ces mémoires!

Les Vœux du maire et du Conseil Municipal



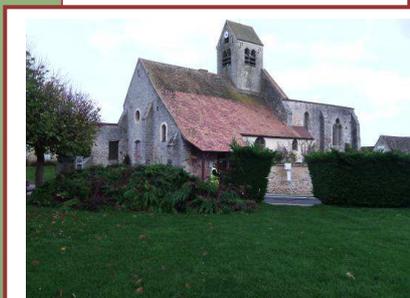
Édition
Mars
2016



Édition
Mars
2016

La vie du Village – Les thuyas de la place ne sont plus

Quelque peu emblématique depuis des temps immémoriaux, la haie de thuyas a été, après consultation des Sages, arrachée. Certes, elle en a vu des choses, elle en a écouté bien des confidences, bien des promesses éternelles...mais, de plus en plus dense et malade, elle devenait difficile à entretenir. Et les plus accrochés au passé se sont quand même rendus à l'évidence! La perspective sur l'église s'est magnifiquement élargie. Et des jardinières vont bientôt apporter l'élément champêtre attendu. Merci à Michael et Pascal qui ont, par leurs efforts, tourné la page du passé en ouvrant celle de l'avenir.



La vie du Village - Le fleurissement

Remise des prix du concours départemental de fleurissement

Sympathique cérémonie à l'hôtel du Département fin novembre pour la remise solennelle des récompenses au concours de fleurissement. Notre premier prix nous a rapporté des plantes (pieds de vigne et sauge arbustive), des graines et un outil.

Première réunion des Voisins Vigilants

La quarantaine de référents engagés dans cette mission citoyenne s'est réunie jeudi 22 octobre autour du Major Ladoucette et de l'Adjudant-chef Bérille de la Brigade de Milly-la-Forêt. Ce fut le moment pour chacun de se voir rappeler toutes les consignes, les actes élémentaires de prévention et de connaître les numéros d'appel à utiliser en cas de suspicion ou d'alerte.

Depuis le démarrage de ce dispositif, chaque référent est avisé par mail de toute action suspecte dans la région et de tous les indices collectés face à tel ou tel type d'incivilité, cambriolage ou fraude. Ce sont les renseignements d'information qui ont pour but de porter un message de prévention aux destinataires et de les sensibiliser sur des problématiques particulières ou des tendances. Ainsi, en fin d'année, à l'époque de la présentation de calendriers, par le biais de ce système, différentes tentatives d'extorsion d'argent ont été dénoncées.

Il y a aussi les renseignements d'alerte à caractère d'urgence et à vocation opérationnelle qui permettent aux forces de l'ordre d'avoir des renseignements exploitables.

Qui que vous soyez, pour votre sécurité, N'INTERVENEZ JAMAIS MAIS COMPOSEZ LE 17. Et bien sûr, en cas de cambriolage FOCALISEZ-VOUS SUR LE VÉHICULE ET AU MOINS SUR UN INDIVIDU.



Édition
Mars
2016

Représentation théâtrale à Dannemois *Un Triomphe !*

La Municipalité de Dannemois présente
Le Théâtre des Sept Chênes dans
LES AMAZONES
Une Comédie de Jean-Marie Chevret



Mise en scène : Eliane Tran Van

Avec : Corinne Gonnaud, Jacqueline Ibos, Christine Lebreton,
Luc Grondard, Georges Ouevrier.



Ce fut du jamais vu ! Une représentation à guichets fermés ! Tout était complet depuis plus d'une semaine ! La troupe du « Théâtre des sept chênes » est venue samedi 6 février offrir aux Dannemoisiens une représentation inoubliable de la pièce « Les Amazones » de Jean-Marie Chevret, auteur et metteur en scène parisien. Notre salle polyvalente est devenue trop petite pour un soir car le public est venu nombreux et enthousiaste, remerciant vivement les organisateurs pour cette initiative.

Cinq acteurs, près de deux heures durant, ont enchaîné des répliques pleines de drôlerie, de finesse faisant rire la salle et lui offrant par la complicité du jeu le plaisir théâtral à l'état pur à travers des situations de la vie parfois cocasses mais vraies où il ressort que l'amitié et la dérision triomphent de tout.



Une comédie de Jean-Marie Chevret

Martine, Micky et Annie, trois célibataires, la cinquantaine, un peu égratignées par la vie, cohabitent pour oublier les affres de leur cœur en jachère. Elles ont souvent la visite de Loïc, le voisin du dessus qui ne fait pas mystère de sa préférence pour les garçons.

C'est le bonheur ! Jusqu'au jour où débarque Guillaume, frère de la quatrième copine, qui va devenir la proie d'un frénétique safari.

La trame de fond de cette comédie repose en fait sur le problème de la solitude, du célibat, certes, chacun se fabrique sa carapace, se réfugie derrière de faux prétextes, se raconte des histoires, mais tôt ou tard, le vernis craque. Jean-Marie Chevret a su très habilement traiter un sujet grave sur le ton de la comédie. Les situations cocasses s'enchaînent, et on entre immédiatement dans le jeu de ce quintet infernal.



Éclairage public

Certaines rues sont encore éclairées avec des lanternes équipées de lampe type ballon fluo en 125 W.

L'opération projetée consiste au remplacement des 24 équipements existants restants par des lanternes contemporaines équipées de lampe de sodium haute pression basse consommation.

Une demande de subvention a été déposée au PNR dans le cadre des économies d'énergie. Cette opération tiendra compte des projets d'enfouissement que nous souhaitons réactiver pour les années à venir.

Enfouissement des réseaux

Deux études sont menées rue Gatellier et rue des Meuniers intra-muros. Les travaux consistent à l'enfouissement des réseaux d'électricité et de téléphone avec le remplacement de l'éclairage existant et au traitement des trottoirs existants.

Suite à l'avis favorable du Conseil Municipal du 11 février une demande de subvention a été déposée au PNR. La décision finale de l'engagement travaux sera prise en fonction de l'enveloppe budgétaire définitive.



Les actions en cours

Mise en conformité du système parafoudre de l'église.

Remplacement de l'armoire électronique de commande de l'horloge. L'armoire existante date de 15 ans et le réglage des heures est hors d'usage.

Mise en place de barrières de ville à l'entrée de la place de la mairie. Cette installation constitue une protection contre les risques de chute. Elles seront agrémentées de bacs à fleurs.

La mise en conformité des jeux de l'aire de loisirs est quasiment achevée et sera prête pour le printemps :

- ✓ Mise à niveau du sol souple de la structure toboggan et jeux ressorts
- ✓ Mise à niveau et planéité du tourniquet
- ✓ Les panneaux de basket sont en cours de remplacement et de mise en peinture
- ✓ Les panneaux de basket de l'école vont être également repeints.

Ancienne mairie



Après une réunion de travail du Conseil Municipal qui a statué sur une orientation à dominante culturelle du bâtiment qui abritait l'ancienne mairie, une commission a été constituée pour mener une réflexion sur sa rénovation.

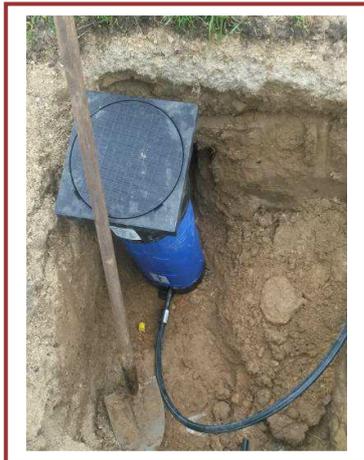
Elle a pour objectif d'aboutir aux contours d'un cahier des charges qui serait confié à un maître d'œuvre.

La réflexion devra s'inscrire plus largement sur l'aménagement des abords des autres bâtiments proches en tenant compte de notre Agenda D'Accessibilité Programmé.

La commission devra remettre au Conseil Municipal le résultat de ses travaux pour la fin 2016.

Édition
Mars
2016

Branchements en plomb



Vous avez sans doute remarqué, depuis quelques semaines déjà, que des travaux de voirie égrenaient les rues de la commune.

En effet, à l'initiative de notre syndicat d'assainissement et des eaux (SAEVE), la commune réalise le remplacement des branchements d'eau en plomb de quelque 130 abonnés de la Nantaise des Eaux.

À cette occasion et quand cela s'avère techniquement possible, les compteurs d'eau sont installés sur le domaine public dans des regards spécialement adaptés.

Ces travaux requièrent notre présence quasi-permanente aux côtés de l'entreprise pour l'accompagner en cas de difficulté.

Nous remercions les administrés pour la gêne occasionnée durant le chantier et notamment ceux concernés par les travaux pour leur coopération, leur compréhension et leur patience.

La fin des travaux est envisagée pour fin mars 2016.



Sécurité Routière

Aménagements routiers

Notre projet a beaucoup avancé mais n'est pas encore achevé.

Les élus mais aussi les membres des commissions extérieures, certains administrés, des acteurs de terrain comme des entreprises de travaux publics mais également les représentants de la région chargés des aménagements routiers ont été consultés et ont livré leurs avis. La gendarmerie a été sollicitée et nous devrions recueillir leur avis prochainement.

Par délibération du 15 décembre, le Conseil Municipal a admis, compte tenu de l'importance du projet, le principe de s'adjoindre les compétences d'un bureau d'étude spécialisé.

Il sera chargé de finaliser le cahier des charges ainsi que les documents nécessaires au marché de travaux, à la consultation, aux demandes de subvention.

Il devra prioriser les étapes et nous accompagner tout au long de cette opération qui risque de s'étaler, en fonction des financements sur plusieurs années.





AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE
L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS PARTOUT



Lors de sa commission du 21 janvier 2016, la DDT a validé notre programme pour les 3 années à venir. Pour l'année 2016.

Des travaux mineurs ont déjà été réalisés dans la mairie par l'acquisition de matériel pour les mal voyants et les malentendants.

Ils vont se poursuivre par l'agrandissement du parking handicapés avec son raccordement par un sol identique au parvis actuel de la mairie ainsi que l'amélioration de l'éclairage de la zone.

Nous allons mettre aux normes les blocs sanitaires de l'école et de la salle polyvalente en créant des sanitaires pour handicapés avec une nouvelle distribution qui doit relier le volume de l'école et celui de la salle polyvalente.

Le volume des anciens blocs sanitaires permettra de créer un bureau pour l'école.

Les portes en fer du préau seront remplacées par des structures en aluminium à rupture de pont thermique et vitrage feuilleté isolant.

Des demandes de subvention ont été déposées dans le cadre de la DETR et au PNR.



Le chauffage de l'école



Après obtention de la subvention DETR et consultation auprès d'entreprises spécialisées, la chaudière de l'école et les logements communaux va être remplacée pendant les congés scolaires d'avril.

Les travaux comprennent également le remplacement des pompes de circulation pour un coût inférieur à ce qui avait été annoncé soit 9.200,00 € TTC au lieu de 15.000,00 € TTC avec une subvention de 2.700,00 € TTC ce qui ramène le coût de cette opération à 6.500,00 € TTC

Il s'agira d'une chaudière à condensation avec régulation par sonde extérieure, qui permettra de fournir un chauffage ambiant régulé dans l'ensemble des volumes.

Ce matériel nettement plus performant alliera confort et économie d'énergie et donc diminution importante de notre facture gaz.

Plan local d'urbanisme

Le planning d'élaboration de notre PLU a, jusqu'à présent, été respecté :

15 octobre 2015 : présentation des premiers éléments du diagnostic et du PADD aux personnes publiques associées: CC2V, DDT 91, Mairie de Courances, Mairie de Videlles, PNR, Agence régionale de santé, Chambre de Commerce et d'Industrie, Région IdF.

La procédure d'élaboration et le planning sont successivement présentés pour tenir le délai fixé par la loi ALUR, le 24 mars 2017.

Un point est réalisé concernant les normes supra-communales. L'enveloppe d'urbanisation préférentielle du PNRGF est présentée. Il est indiqué que cette enveloppe constitue les limites de la future zone constructible du PLU. Une marge de manœuvre de 1,5 ha est autorisée.

Les éléments du SDRIF sont présentés.

Les principales évolutions des données sociodémographiques sont présentées.

En fonction des évolutions passées, plusieurs scénarii ont été élaborés (objectifs du SDRIF, hypothèses de la Charte du PNR, évolutions observées dans la commune depuis 1968)

L'état initial de l'environnement est rapidement abordé.

Les différents scénarii sont mis en relation avec la capacité de densification et de mutation au sein de l'enveloppe du PNRGF.

Le projet de la commission est présenté.

Il est rappelé à la commune que la gestion économe de l'espace doit être une priorité.

L'objectif du PADD est présenté : soit un taux annuel de 0.7 % jusqu'à l'horizon 2030.

Pour faire face au vieillissement de la population et améliorer le parcours de résidentialisation, une partie de la production neuve sera orientée vers de petits logements, des logements locatifs et des logements locatifs aidés.

Il est fait remarquer que le 2ème point devra être chiffré.

23 octobre 2015 : Réunion de concertation avec les exploitants agricoles : sur 18 invitations, 8 personnes se sont présentées.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Changement de destination des bâtiments agricoles
- 2) Plan de circulation des engins agricoles
- 3) Projets de bâtiments agricoles



5 novembre 2015 : réunion publique de présentation du diagnostic et du PADD
35 personnes étaient présentes lors de la réunion.

Après accueil du maire, la projection débute par un rappel de la procédure. Il est signalé la tenue probable d'une 2ème enquête publique avant l'été 2016.

Le contexte d'élaboration du document est abordé, particulièrement les documents supra communaux que le PLU doit prendre en compte.

Les obligations du PNRGF sont successivement présentées.

Il en est de même concernant les objectifs du SDRIF, notamment sur le nombre de logements à produire à l'horizon 2030.

Les évolutions sociodémographiques sont explicitées et le point mort d'équilibre abordé. Basée sur le taux de desserrement des ménages, **la commune doit produire 16 logements à l'horizon 2030** pour conserver son niveau de population actuelle.

Les différents scénarii de production de logements sont présentés.

L'état initial de l'environnement est aussi évoqué et la première partie du PADD est présentée en détail :

- 1) Participer à l'effort de logements des populations : **L'objectif prioritaire étant le maintien de l'école communale**, le scénario intermédiaire retenu par la commission fait débat et les remarques faites par le public sur ce sujet seront prises en compte pour la poursuite du projet.
- 2) **Conforter l'espace de vie autour des équipements collectifs** : l'objectif présenté est bien accueilli par la population. La question de la fibre optique est longuement évoquée pour le développement économique de la commune.
- 3) **Consommation de l'espace et lutte contre l'étalement urbain** : les objectifs sont présentés. Ils sont basés sur les objectifs minimum des documents supra communaux. La 2ème partie du PADD n'appelle pas de remarque particulière. Le principe de changement de destination est présenté.

Les objectifs de notre Projet d'Aménagement et de Développement Durable dont nous avons évoqué les orientations dans notre précédent numéro ont été fixés lors du Conseil Municipal 15 décembre 2015.

Après discussion avec notre bureau d'étude CDHU, il a été décidé d'arrêter **nos objectifs de production de logements à l'horizon 2030 de la façon suivante** :

- 1) Logements aidés : 5
- 2) Logements locatifs : 13
- 3) logements en accession de type studio à 3 pièces : 30

Les travaux de la commission se poursuivent et celle-ci mène ses réflexions sur les Orientations d'Aménagement et de Programmation.

Elles portent entre autres sur l'ouverture des secteurs à urbaniser, à la réalisation des équipements correspondants.

Elles portent également sur les zones à mettre en valeur et préciser les principales caractéristiques des espaces publics.

Elles peuvent définir les actions et opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, notamment les continuités écologiques, les paysages, les entrées du village, permettre le renouvellement urbain.

L'environnement 

Veillez aux caniveaux

Suite à quelques incidents pour la plupart involontaires constatés sur la commune, la mairie précise les règles suivantes :

- 1) les caniveaux ne servent qu'à collecter les eaux de pluie pour garder la chaussée praticable.
- 2) Ils ne doivent en aucun cas collecter de substance pouvant altérer la qualité de notre environnement (pesticides, herbicides divers, hydrocarbures...)
- 3) Interdiction également de rincer, nettoyer, vider toute machine pouvant servir à certains travaux (maçonnerie...)

Or une partie de nos caniveaux est directement reliée à la rivière, ce que l'on y rejette impacte directement cette dernière.

Nous vous remercions pour votre vigilance et votre implication.

Le SIREDOM organise par sa structure dénommée BRISFER, des chantiers pour jeunes volontaires.

Ces chantiers réservés pour les collectivités sont orientés principalement pour la préservation de l'environnement.

Une rencontre préalable est nécessaire entre les services compétents de la collectivité et du SIREDOM avec une visite du site à nettoyer.

Chaque session est composée de 8 à 16 jeunes de 16 à 25 ans et dure 5 jours du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

Le recrutement des jeunes est possible soit par candidature directe auprès du SIREDOM (voir le site) soit par proposition de la candidature via la commune.

Les jeunes sont encadrés par les agents du SIREDOM.

LE SIREDOM :

- 1) Fournit l'équipement complet nécessaire au chantier : bottes, gants, outillage, de coupe et de ramassage, treillis qui seront conservés par les participants.
- 2) Prend en charge le transport des jeunes vers le chantier.
- 3) Gère le ramassage, le tri et le transport des déchets vers les exutoires.

LA COLLECTIVITÉ :

- Prend en charge la restauration des jeunes le midi
- Prend en charge le coût du traitement des déchets.



À l'issue du chantier, le SIREDOM, offre aux participants une gratification sous forme de chèque cadeau (40 € / jour) et une attestation de participation.

Une cérémonie de clôture est organisée en présence du Maire de la commune et d'un élu représentant le SIREDOM pour la remise des prix.

Compte tenu de la complexité de nettoyage de la future plate-forme de tri (nécessité d'utiliser un engin lourd), BRISFER ne pourra pas inscrire ce chantier pour nos jeunes.

Nous les invitons cependant à s'inscrire sur le site du SIREDOM pour participer à un chantier d'une autre collectivité.

Après accord du Conseil Municipal, la commune devrait prochainement postuler pour un autre chantier.

Contact : brisfer@siredom.com

Déchets verts 

Reprise du ramassage

Le ramassage des déchets verts reprendra dès le lundi 4 avril. Nous avons décidé de concentrer les 16 passages de cette année **du 4 avril au 14 novembre**. Cela permet, à l'exception près, d'avoir un passage tous les quinze jours, juillet et août compris.

Nous tenons malgré tout à vous interpeler sur le succès grandissant de ce service (un peu plus de 50 tonnes ont été ramassées cette année) car de plus en plus d'habitants y ont recours. C'est pourquoi, afin de ne pas augmenter son coût pour la commune nous devons impérativement limiter le nombre de **sacs ouverts (aisés à soulever) à 10 et de fagots bien ficelés à 6**. Le surplus ne sera pas pris. Merci de votre compréhension.

N'oublions pas pour les grosses charges la possibilité de privilégier l'apport en déchetterie et pour certains habitants de pratiquer le compostage dans un coin de leur jardin. Nous rappelons les avantages du compostage individuel : moins d'empreinte carbone, un compost riche et utilisable dès le sixième mois. Il nous est toujours possible de fournir des composteurs.

Jeter ses déchets coûte cher !

L'Office national des forêts et les conseils départementaux de Seine-et-Marne et de l'Essonne se félicitent de la **sanction prononcée le 29 octobre par le tribunal d'Évry. Celui-ci a condamné un usager à verser 1 500 euros d'amende pour indemniser le préjudice subi par l'ONF pour dépôt illégal d'encombrants dans la forêt des Trois-Pignons.**

Communiqué de l'ONF novembre 2015 Certains promeneurs et automobilistes se croient tout permis en forêt et y abandonnent sans hésiter leurs déchets. Face à ces incivilités, l'ONF affiche sa fermeté en déployant les moyens nécessaires pour identifier les responsables et les sanctionner. D'abord, ses agents mènent l'enquête et recherchent les éventuels indices laissés dans les dépôts. Puis surtout, ils s'appuient sur une surveillance renforcée notamment par un système photographique. Installé à certains endroits en forêt, ce dispositif, qui fonctionne de jour comme de nuit, permet de réunir les preuves indispensables pour retrouver les auteurs.

Ce travail assidu mené sur le terrain porte ses fruits. Sur le secteur des Trois-Pignons, il a permis de déposer plainte auprès de la gendarmerie de Milly-la-Forêt. L'ONF a demandé le remboursement du préjudice causé à savoir les frais liés au ramassage et au traitement des détritiques. Ces demandes ont été entendues puis confirmées par le procureur d'Évry qui a sanctionné une personne à 1 500 euros d'amende pour avoir jeté à l'aide d'une camionnette, divers encombrants en forêt : meubles, armoires, lits... à proximité de la commune d'Arbonne-la-Forêt. L'ONF salue cette décision qui marque la volonté de punir fortement les pollueurs.

En 2014, l'ONF a ramassé environ 200 tonnes de déchets sur le seul massif de Fontainebleau. Ce fléau coûte cher. Chaque année, leur ramassage et leur traitement s'élèvent, en moyenne, à 200 000 euros sur le massif de Fontainebleau.

Notons !

-L'opération « Essonne verte Essonne propre » se déroulera **samedi 9 avril**. Nous vous communiquerons d'ici là les horaires mais reprenez cette date dès maintenant !

-Nous venons de passer au dernier niveau « Phyto zéro » de la Charte du PNR. Seules 10 communes du PNR ont atteint cet objectif.

Plateforme de collecte « clé en main »



Le projet d'enfouissement de la plate-forme de tri est sur le point d'aboutir.

Une convention de mise à disposition est en cours de rédaction pour être signée avec le SIREDOM, qui finance totalement l'opération.

La commune va prochainement acquérir les quelque 1500 m² de terrains que la SAEVE lui cède pour l'euro symbolique.

La procédure notariée va être bientôt enclenchée.

Le nettoyage et la mise à niveau des parcelles seront réalisés après les vacances de février par le SIREDOM qui gère et finance le chantier.

Composées de bornes semi-enterrées destinées aux emballages en verre et aux papiers et emballages, ces plateformes s'adaptent aux enjeux de collecte de chaque commune. En venant de lui-même déposer ses déchets, l'utilisateur réalise un geste écologique et économique.

De plus, reconnu plus performant, le tri en apport volontaire permet d'améliorer ainsi les taux de recyclage, de réduire les collectes en porte à porte et limiter par conséquent les coûts liés à ce service.



Association Histoire locale et culturelle

Édition
Mars
2016

L'association créée le **23 octobre 2001** a pour but :

- ✓ de rechercher, découvrir, documenter l'histoire locale du village et des environs, les patrimoines correspondants, et de les évoquer à travers différentes expositions (Une brochure est éditée pour chacune des expositions).
- ✓ de présenter des activités culturelles, multi-collections (sculpture, peinture, aquarelle, maquettes, musique, philatélie, cartophilie, etc...)

Depuis, nous avons présenté avec plaisir et beaucoup de travail :

« **Mes pompiers- ma caserne, L'église Saint Mammès, La grande guerre 1914 - 1918 Mon école, Ma municipalité de la Révolution Française à nos jours, Ma rivière l'Ecole, La chasse, Le tacot, La guerre de 1870 dans mon canton, Les aqueducs de la Vanne, du Loing et du Lunain, Mémoires villageoises - première partie, Mémoires villageoises - deuxième partie, Au temps des moulins, Visites royales - Personnages historiques-Personnalités, Les industries textiles en Essonne, Les seigneurs de Dannemois, Vicomtes de Melun, De puis en mares, de marais en tourbières dans le Parc Naturel Régional du Gâtinais français** »

Comme nous trouvions que nous n'en faisons pas assez, nous avons créé

« **Le Carrefour des Passions** » !

Pendant plusieurs années, nous avons présenté les artistes de Dannemois, (peintures, aquarelles, sculptures, mosaïque, collections diverses...)

À partir de 2008, nous avons organisé des expositions à thème : Le vélo, les motos, la musique, le cinéma, les maquettes, modélisme et scénographie, la mode au fil du temps.

Et, en 2015, nous avons présenté « Les fleurs de nos jardins », « La flore et la faune » en Essonne à travers une exposition de peintures, aquarelles, photos.

Notre petite équipe remercie vivement toutes celles et tous ceux qui ont participé à nos recherches, à l'organisation des expositions durant toutes ces années, sans oublier nos relectrices

Personnellement, je dois mes progrès en informatique à des Dannemoisiens et Dannemoisiennes qui m'ont apporté les uns et les autres différentes applications.... Merci !

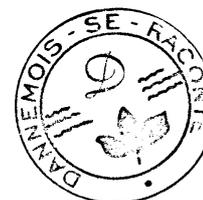
Le Week-end du 8 mai, nous recevrons l'association « *Les Amis de Milly en Gâtinais et environs* » qui nous présentera son exposition « *Milly dans la tourmente-1914-1918* », que nous compléterons avec des panneaux relatifs aux enfants de Dannemois tombés au champ d'honneur.

Et les deux premiers week-ends d'octobre nous organisons une exposition

« *Le cheval et l'homme au fil de l'histoire* ».

À ce titre, si vous êtes propriétaires d'un cheval, seriez-vous d'accord pour nous le présenter lors de l'exposition ? (contact : Mme Ghislaine Pasty- tél : 0164980327).

Aux journées du Patrimoine. nous faisons visiter l'église comme chaque année !



Édition
Mars
2016

Les associations – Le Jumelage Allemand

Hommage à Claude Launstorfer



Le comité de jumelage de l'ex-canton de Milly la Forêt tient à exprimer toute sa tristesse suite au décès survenu en novembre dernier de son président honoraire, Claude LAUNSTORFER.

Le comité de jumelage formule en ces quelques mots toute sa reconnaissance pour le travail de Claude, 30 ans passés au service du jumelage.

Dès son arrivée au comité de jumelage, ce dernier accompagnait chaque année les échanges des collégiens avec la ville de Morsbach, jeunesse à laquelle il était très attaché et organisait les séjours de nos hôtes allemands dans le canton. Il a su donner cette touche de gaieté et de facétie dans tous ces échanges sans jamais oublier l'objectif premier de sa mission : l'entente entre nos peuples dans une relation d'amitié et de confiance. Il a su tisser des liens avec chacun des adhérents du Comité de jumelage dont il était devenu le président de 2007 à 2013. Il a offert son dévouement et son humanisme au service des autres, au jumelage bien sûr, mais aussi à d'autres associations telles que le comité des fêtes de Maise, commune dont il a été conseiller municipal. Les comités de jumelage français et allemand adressent leurs sincères condoléances à sa famille.

Pour 2016 :

L'année dernière plusieurs membres du comité de jumelage accompagnés par la chorale de Milly -la- Forêt se sont rendus à Morsbach pour le WE de l'Ascension. Cette année, nous accueillerons toujours lors du WE de l'Ascension, les membres du Comité de jumelage allemand et nous espérons la venue de membres de l'association de tennis de table de Morsbach. Le bureau du Comité de jumelage souhaite mettre l'accent sur ces échanges amicaux, scolaires, sportifs et/ou culturels par le biais des associations en ces périodes troublées, échanges qui rencontrent de plus en plus de succès.

Dannemois Animation

Le Père Noël est passé malgré la pluie avec son traîneau et ses lutins dans les maisons de notre village sous les yeux émerveillés des enfants afin de leur remettre leurs cadeaux. Ce fut pour chacun un bien beau moment ! A l'année prochaine, Père Noël !

Après 25 ans de bénévolat dans la commune, DANIM cesse ses activités. Nous remercions sa Présidente et tous ceux qui se sont investis à ses côtés pour offrir un peu de vie au village.

Notons par ailleurs qu'un groupe sympathique et passionné vous accueille le mercredi après-midi toute l'année de 14h à 18h à la salle polyvalente JP Cayot pour des jeux de cartes (tarot, belote) et scrabble. N'hésitez pas à le rejoindre !



Suite à la disparition de Dannemois Animation, cette activité passe désormais au sein du groupe « Loisirs » du village



Quelques activités et rencontres

- ✓ Les enseignantes de l'école ont convié les parents et leurs enfants à un apéro de Noël le vendredi 18 décembre. Beaucoup ont répondu présents rendant cet événement très convivial.
- ✓ La classe de ce2-cm1-cm2 a accueilli tous les vendredis un intervenant du Conservatoire des Deux Vallées, pour découvrir et jouer de la Batucada (percussions brésiliennes que l'on voit lors du Carnaval de Rio). Ce cycle se terminera par une représentation devant les parents le mardi 16 février. Les enfants ont tous apprécié cette belle découverte !
- ✓ L'école a participé à une rencontre "Bal Folklorique" le jeudi 4 février à Vert-Le-Petit. Toutes les classes participantes avaient reçu, quelques mois auparavant, une liste de danses à apprendre et se sont retrouvées ce jeudi matin pour partager un joli moment de danse ! Cette matinée a beaucoup plu aux enfants.

La délégation de parents d'élèves communique



Nous avons préparé 240 crêpes : merci à celles et ceux qui y ont contribué (6 familles, environ 4,5 kg de farine ...).

Voici quelques réactions :

« ambiance bon enfant » ; « tout est parti ! » ;

« les enfants ont bien apprécié » ; « je peux en acheter une autre ? » ;

45 offertes aux enfants ; 195 vendues à 0,5 € ;

Recette = 97,50 € !!!

Merci pour votre accueil dans l'école !

Et encore Bravo à toutes et à tous !

Communication préfectorale

Sécurité routière : communication préfectorale



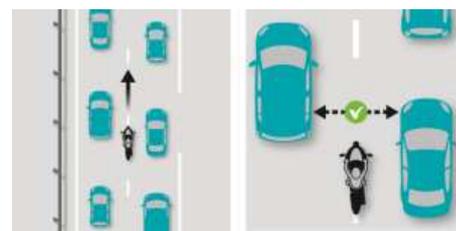
En 2015, en Essonne, 40 morts et 1914 blessés sur les routes, soyez prudent ! Respectez le code de la route !

Permis probatoire ? Pour une route plus sûre le taux d'alcool autorisé est 0,2 g/l de sang !

La circulation inter files des deux roues

<https://www.facebook.com/prefet.delessonne>

<https://twitter.com/PREFECTURE91>



Couloirs aériens - suivre les avions à la trace !

Édition
Mars
2016

Dans cette lutte contre les nuisances aériennes, il est important d'avoir des informations précises, suivies et objectives.

C'est dans cet état d'esprit que Marc Bertran, habitant de Guigneville-sur-Essonne, ingénieur de métier et motivé par le sujet, a inventé et fabriqué un « traqueur d'avion ».

Ce petit boîtier muni d'une courte antenne (environ 20 cm), capte le passage de chaque avion dans sa portée : relié à un logiciel, il enregistre sa hauteur, sa vitesse et le géo localise. Tous les mois, un rapport est produit. Les communes de Cély-en-Bière et Étampes, ainsi que la Maison du Parc, se sont déjà signalées auprès de l'inventeur pour acquérir le traqueur.



Ces données objectives et fiables sont essentielles pour lutter en faveur du respect des procédures, sujet qui sera abordé en avril lors de la prochaine rencontre entre les élus du Parc et la Direction générale de l'aviation civile.

Les syndicats intercommunaux – La CC2V ✨

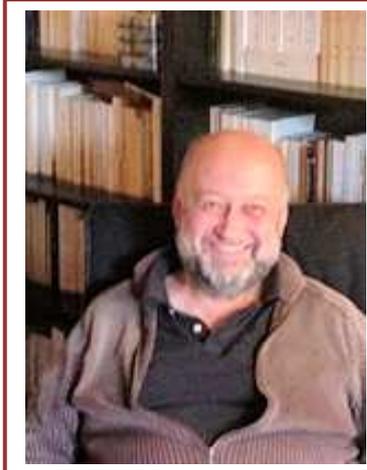
Dans 16 mois Tous en maillot !

Samedi 28 novembre, Alain Bernard, champion olympique de natation a déposé la première pierre du futur centre aquatique de Milly la Forêt.

C'est en présence de François Orcel initiateur du projet et de nombreux élus de l'intercommunalité que Franck Marlin, député maire d'Étampes a rendu hommage à Alain Bernard « On vous voit par l'intermédiaire du petit écran. Vous avez de l'humilité et c'est ce qui fait les champions. Vous nous avez émus. Vous portez les couleurs de la France dans le monde entier, avec talent ». Nous sommes fiers d'être à vos côtés.

La piscine intercommunale sera inaugurée en 2017.





Partir à la rencontre de Xavier Brière,

c'est plonger dans les profondeurs de l'âme humaine, de la passion, du rêve. Dannemoisien depuis 2004, Xavier et les siens ont su trouver dans notre village le cadre de vie et la sérénité dont les privait la vie parisienne. Comédien, acteur, professeur, metteur en scène, adaptateur... que de cordes à son arc !

Rien ne prédestinait Xavier à la littérature, au théâtre en particulier, puisque la voie scientifique semblait toute tracée. Il eut l'occasion en terminale d'assister à une adaptation du « Journal d'un fou » de Gogol. Et là, sur scène, il y avait un énorme livre duquel a surgi le comédien ...

Ce fut la révélation. *« Je compris que dans chaque livre il y a un être vivant qui nous entraîne avec lui dans ses rêves, ses utopies et que tout homme a besoin d'une médiation concrète et sensible avec les racines profondes de son être. ... Grâce au théâtre, les rêves trouvent un écho physique, émotionnel et vocal; le théâtre révèle le corps et la voix de l'écrit ».* Il entre alors comme élève à l'école Charles Dullin et, après une formation à l'école supérieure d'art dramatique du Théâtre National de Strasbourg de 1983 à 1986, il revient à 25 ans à Charles Dullin dispenser des cours d'interprétation et d'improvisation. Là, dit-il, *« j'ai tout revisité ».*

Professeur mais aussi comédien, Xavier joue pour le théâtre public subventionné dans de multiples registres : Goldoni, une adaptation de Dante, Gorki, Shakespeare, Corneille, Claudel, des textes contemporains... **Il tourne aussi au cinéma, à la télévision.** Et en 1990, il devient **metteur en scène** avec « La surprise de l'amour » de Marivaux, puis avec une pièce de Rotrou, dramaturge baroque du début XVIIe aujourd'hui oublié. **Il adapte** des œuvres assez inattendues telles que les « Proustites » de Jacques Géraud, œuvre qui sera jouée de la région parisienne au Festival d'Avignon puis à New York, « l'Éthique » de Spinoza, un roman de Philippe Sollers, de Jim Dodge...

Et depuis 2014, il est **directeur de l'EDT 91** (École départementale de théâtre 91) à Évry. Formation professionnelle, stages, cours, jury d'examen... l'y occupent largement.

Et puis, cet homme au large talent s'est parallèlement ouvert à d'autres horizons puisqu'il a participé à des mises en scène deancements de produits : tels que le « No bag » de Lancel, le parfum « Les belles de Ricci », de grands événements comme la mise en scène du spectacle officiel du cinquantenaire du Débarquement en Normandie en 1994, « Au nom des hommes » (TF1) ; l'Ouverture de la Coupe du Monde en 1998 en collaboration avec JC Carrière pour l'écriture et Juliette Binoche pour la narration sur TF1.

Nous concluons cet entretien par quelques réflexions de Xavier Brière sur le théâtre : *« Le théâtre est un des rares endroits où l'on puisse parler en direct, c'est un lieu d'écoute et de partage où l'on peut lire et raconter les mondes [...] Il contient toute la vie : l'émotionnel, le physique, l'intellectuel. [...] Le théâtre que j'aime me surprend, m'amène à reconsidérer les choses autrement. C'est une aventure merveilleuse et nourrissante du corps, de la voix, de tout l'être car un acteur peut chaque soir revisiter des zones qui repoussent les limites de l'humain, s'oublier pour se retrouver ailleurs. [...] Le théâtre ré- envisage des crises, des situations qu'il met à nu, fait éprouver, ressentir plus intensément des choses que la vie quotidienne ne permet pas et ainsi, la beauté d'un spectacle ou d'un récital peut bouleverser l'être tout entier, résonner intérieurement. »*

Carmen Deneuville (selon son fils Roland) « Je suis née le 17 février 1923 à Dannemois. Mes parents qui venaient de Paris, s'y installèrent après la guerre de 14/18. Ils tenaient une charcuterie de campagne. J'ai grandi dans ce village, village que je n'ai quitté qu'occasionnellement pour quelques voyages. Voici maintenant que bientôt 93 années se sont écoulées...



C'était une époque où l'économie était encore très locale, issue de l'agriculture, de l'artisanat et des commerces de proximité : les 13 cultivateurs, les 3 cafés-épiceries, les commerçants ambulants, les 2 charcutiers, le maréchal ferrant, l'école communale, la brigade des pompiers, l'église, la chasse drainaient l'activité sociale et économique du village. Même l'été, il y avait des colonies de vacances. Dans les rues encombrées de chevaux martelant la chaussée, tirant charrettes et tombereaux circulaient quelques véhicules motorisés, des bicyclettes. Et une population qui vivait au rythme des saisons, se déplaçait à pied. Le « Tacot » et les bus assuraient les liaisons avec les grandes villes de Corbeil Essonnes, Milly et Paris. C'est dans cet environnement que j'ai grandi ainsi que mes cinq enfants un peu plus tard.



Quelques anecdotes : mon père souhaitait un garçon...Inconsciemment, il est fort possible que mon caractère intrépide s'est forgé autour de ce souhait. Un jour, sans prévenir, je pris le volant de la Renault avec laquelle mon père faisait ses tournées. Il comprit qu'il fallait que je passe mon permis de conduire. Ce fut une étape importante pour moi, comme celle où je jouais de l'accordéon et celle où j'accompagnais mon père dans les fermes pour tuer le cochon. J'ai encore plein de souvenirs de cette époque...Un peu plus tard, par la force des choses, je suis devenue l'infirmière du quartier, piquant les uns et les autres, sur recommandation du médecin. Même le vétérinaire m'envoyait vaches et chevaux...



Puis un jour, je l'ai rencontré. J'allais chercher du lait à la ferme Couder. Il était là, torse nu, travaillant à la ferme. Un soir que nous fermions respectivement nos portails (c'était le prétexte, il me semble), il s'approcha et me dit : « je suis fou de vous ». La suite, nous la connaissons tous. Le mariage en 1944, la reprise de la charcuterie du père Martain, les 5 enfants, les 9 petits-enfants et les 16 arrière-petits-enfants. Les tournées dans les villages, les marchés de Melun du mercredi et du samedi, 45 ans de labeur, le couteau à la main à fabriquer du boudin, du saucisson, du jambon et de l'andouillette dont les odeurs inondaient le quartier...Aujourd'hui, quand mon fils aîné fait ses courses le samedi matin au marché de Melun, il rencontre encore des clients que j'ai servis pendant des années.



La vie familiale, artisanale, sociale et communale riche où tout s'imbriquait...Dans ce petit quartier de Dannemois de la Croix de Loutre, là où il y avait l'abreuvoir, il se passait pas mal de choses avec les fermes, la charcuterie, les animaux, le père Martial -garde-champêtre et son tambour-, les piqûres à faire aux anciens et aux animaux...Infirmière locale du docteur et aide du vétérinaire : j'étais fière ! Et pendant ce temps, mon mari, lui, donnait le sien (qu'il n'avait pas) à la brigade communale des pompiers. Et que de souvenirs avec les réunions familiales, les fêtes au village, les repas de la sainte Barbe...

Aujourd'hui, depuis ma chambre à Champcueil, mon esprit et mes pensées vont toujours vers mon village. Les nouvelles me parviennent par le Bulletin Municipal et les éditions de « Dannemois se raconte » que j'apprécie tout comme les visites de mes enfants et petits-enfants. »

Carmen Deneuville, née Martain.

Édition
Mars
2016

Deux jeunes Dannemoisiennes au top de la GRS.

Vous avez peut-être déjà entendu parler de Gymnastique Rythmique et Sportive (GRS) : c'est une discipline sportive à composante artistique, proche de la danse classique et de la gymnastique, utilisant plusieurs engins ([corde](#), [ruban](#), [cerceau](#), [ballon](#), [massues](#)). La GRS se pratique soit en individuel soit en ensemble (représentation par équipe).

Ce que vous ne saviez sûrement pas, c'est que deux jeunes Dannemoisiennes brillent dans cette discipline.

Ornella Capocci : Des débuts fracassants



Elle aura 14 ans en 2016 et habite Dannemois depuis l'âge de 3 ans.

Vous l'avez certainement croisée près du terrain de Tennis où elle joue fréquemment avec Julie (autre sportive accomplie) et ses autres amis.

Cela peut être surprenant mais c'est sa mamie, diplômée de l'école Irène Popard (enseignement de la Danse Rythmique et Harmonique), qui lui a fait découvrir la GRS en l'emmenant à un Gala du Club de Gymnastique Rythmique de la Ferté-Alais – Maisse (GRFM).

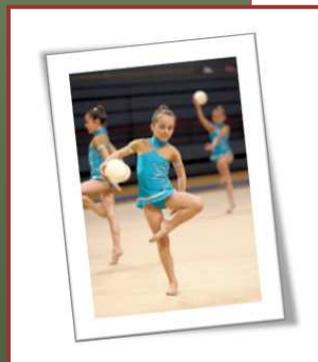
Ornella fait ses débuts en 2011 et rencontre un premier succès exceptionnel en 2012 en décrochant directement un titre de championne de France par équipe dans sa catégorie.

Depuis elle reste toujours au sommet de cette discipline que ce soit en ensemble ou en individuel.

La jeune gymnaste pratique sa passion à raison de 2 à 3 entraînements par semaine dont au moins une heure de Danse Classique ; le ballon reste son engin fétiche car c'est avec lui qu'elle a obtenu ses meilleurs résultats.

Actuellement en 4^{ème} au collège de Champcueil, Ornella avoue avoir gardé d'excellents souvenirs de sa scolarité à Dannemois, notamment des fêtes et des spectacles de fin d'année. Sportive reconnue, Ornella espère décrocher un nouveau succès avec ses coéquipières en 2016. Il faut noter qu'en plus des compétitions, c'est désormais elle qui anime les Galas du club qu'elle venait voir avec sa grand-mère...

Capucine Sarrey : Une passion née sur les bancs de l'école de Dannemois.



Née à Fontainebleau en 2006, Capucine a toujours résidé à Dannemois.

C'est en croisant le chemin d'Ornella lors de son arrivée en grande section de maternelle qu'elle a entendu parler pour la première fois de GRS.

A priori l'ainée a su être persuasive puisque l'année suivante Capucine abandonnera la danse pour intégrer le club GRFM.

Après un an en GR loisir, on lui propose d'intégrer la section de préparation à la compétition (coupe formation).

La saison 2014/2015 fut la première année de compétition ; les résultats furent encourageants, notamment pour les ensembles qui ont la préférence de Capucine : 1^{ère} place au championnat Départemental, 2^{ème} place aux Championnats Régionaux et victoire aux Zones Ile de France (pas de championnat de France pour les Poussines).

Scolarisée en CM2 à l'école de Dannemois, le quotidien de Capucine se répartit entre devoirs, entraînements de GRS (entre 5 à 7 heures par semaine) et un peu de guitare... Un emploi du temps bien rempli pour une jeune fille qui va bientôt fêter ses 10 ans.

La saison 2015/2016 a plutôt bien commencé puisque Capucine a réussi à se qualifier pour le Championnat de France en individuel. Elle finit à une belle 20^{ème} place dans sa catégorie ... ce résultat est donc de bon augure pour les ensembles qui restent la priorité de la saison.

Le Conseil Municipal félicite ces deux sportives pour leurs remarquables résultats et leur adresse tous ses vœux de réussite pour la suite de cette saison sportive.



Julie Vignando à 13 ans, elle est native de Dannemois. Elle est allée à l'école du village et actuellement, elle est en classe de 4ème au collège de Champcueil.

Depuis 5 ans, elle pratique la natation synchronisée au club de natation "les Dauphins" de Corbeil Essonnes.

Très à l'aise dans l'eau, c'est naturellement que Julie s'est tournée vers ce sport, qui est un mélange de natation, de gymnastique et de danse. Au fil des années, cette discipline est devenue une passion qui lui laisse peu de temps libre. Ses semaines sont rythmées entre le collège, les entraînements et les compétitions. Julie rentre du collège, fait ses devoirs et part aux entraînements plusieurs soirs par semaine à Corbeil accompagnée par sa maman. Ces entraînements représentent un volume horaire de 16 heures par semaine, sans compter les compétitions.

À écouter Julie parler de son sport, la natation synchronisée apparaît comme une discipline très rigoureuse, exigeante, qui demande souplesse, puissance, endurance et grâce. Les entraînements comprennent de la musculation, de la souplesse, de la natation sportive et l'apprentissage de l'apnée. Lors des compétitions, les nageuses peuvent être amenées à rester sous l'eau plus d'une minute.

Julie est une jeune fille complètement investie dans sa discipline et ses 54 médailles dont 31 en or en témoignent. En mai 2015, elle a participé au championnat de France, et est arrivée 3^{ème} en duo. Elle est actuellement en catégorie espoir. En progressant à ce rythme, Julie peut être sélectionnée en 2017 pour intégrer l'équipe de France en duo.

Si Julie arrive à vivre pleinement sa passion, c'est non seulement grâce à son talent, mais aussi à ses parents qui se rendent disponibles pour bien des choses. En dehors des allers-retours pour les entraînements, compétitions, les très beaux maillots de bain des nageuses sont faits maison. Avant de devenir lumière, le maillot de bain arrive sous sa forme la plus simple. Les familles, mais surtout les mamans, reçoivent un morceau de tissu qu'elles vont transformer pour lui donner forme et apparence. Selon la maman de Julie, cela représente des centaines d'heures de travail.

Depuis quelques mois, Julie souffre du pied et a dû arrêter les entraînements. A l'heure où s'écrit cet article, Julie doit se faire opérer très prochainement. Elle aura ensuite 6 semaines de convalescence et si tout se passe bien, elle retrouvera les bassins pour son plus grand plaisir. Nous lui souhaitons donc un très bon rétablissement, et lui adressons tous nos vœux de réussite.

Charlotte Berthet a découvert le volley-ball à 9 ans. Dès l'année suivante, ses aptitudes pour ce sport lui permettent d'être sélectionnée pour représenter l'Essonne au sein de l'équipe départementale.



En 2013, elle participera avec cette sélection aux mini-volleyades, compétitions nationales réunissant les 26 meilleures équipes de France des moins de 13 ans.

Parallèlement, avec son club, elle évolue chaque année en compétition régionale élite jeune.

Aujourd'hui, à 15 ans, surclassée en équipe senior, elle dispute avec son équipe le championnat pré-national île de France en vue d'évoluer l'an prochain en championnat national.

Individuellement, elle a fait le choix mûrement réfléchi de ne plus participer aux diverses sélections afin de privilégier ses études et de se consacrer exclusivement à son club.

Les valeurs acquises grâce à ce sport d'équipe font d'elle une jeune fille équilibrée dont ses parents sont très fiers.

Édition
Mars
2016

À ne pas manquer

Édition
Mars
2016

- ✓ Chaque mercredi de 14h à 18h jeux de cartes et scrabble à la salle polyvalente
- ✓ Les dates du café littéraire seront connues sur le site.
- ✓ **Vendredi 4 mars : Ramassage des encombrants** (sortir la veille)
- ✓ **Célébration du 19 mars** mettant fin à la guerre d'Algérie. Rendez-vous devant la Mairie à 11h15
- ✓ Du 5 mars au 30 avril à Milly (espace Paul Bédu) exposition Laurence Morzuch et De Manca, peinture et sculpture.
- ✓ Du 12 mars au 17 avril à Milly (espace du Moustier) exposition Pascale Peterlongo et Christophe Carrière : peinture et sculpture.
- ✓ 22 mars : cinéma à Milly
- ✓ **4 avril : reprise du ramassage des déchets verts**
- ✓ **9 avril : Opération Essonne propre**
- ✓ **28 avril (lundi de Pâques) chasse aux œufs**
- ✓ 23 et 24 avril à Milly (sous la Halle) salon Arts et Traditions
- ✓ Du 23 avril au 29 mai à Milly (espace du Moustier) exposition « Histoire des couleurs »
- ✓ 26 avril : cinéma à Milly
- ✓ **8 mai : commémoration de la fin de la guerre de 1939-45.** Rendez-vous à la Mairie à 11h15 et après la cérémonie exposition dans la salle polyvalente de « Milly dans la tourmente ».
- ✓ **25 juin : fête du tennis**

État civil 

Sont arrivées parmi nous :

- ✓ Maiïwen GOYET née le 12 juillet 2015
- ✓ Aline BELLANGER DELALEAU née le 6 novembre 2015
- ✓ Eugénie HAMONIAUX le 15 décembre 2015

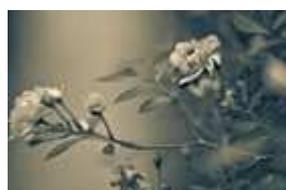


Tous nos vœux de bonheur à ces petites et félicitations aux heureux parents
(d'autres naissances sont enregistrées mais non autorisées à la presse)

Et notre tristesse accompagne les familles de :

- ✓ Madame Marie Antoinette CESTER épouse LE GUELVOUT décédée le 9 novembre 2015
- ✓ Madame Christiane LEIBUNDGUT épouse KEES décédée le 1^{er} décembre 2015

Elles ont compté dans notre village, chacune à sa façon.
Que leur famille sache que nous les gardons dans notre cœur et que nous
leur souhaitons le repos éternel.





Recensement militaire

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans en se présentant à la mairie de son domicile, munie d'une pièce d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.



- ✓ en cas d'absence de recensement il est impossible de se présenter aux concours et examens d'Etat.
- ✓ veiller à ne pas égarer l'attestation obtenue car les mairies ne délivrent pas de duplicata.
- ✓ Renseignements sur: <http://vosdroits.service-public.fr>

Information fiscalité départementale

Lors de la présentation des objectifs 2016 par le président du CG, le lundi 11 janvier 2016, nous avons appris le colossal endettement de notre département à hauteur d' 1 milliard d'euros.

C'est une catastrophe pour les Essonniens et donc pour les Dannemoisiens.

Plusieurs mesures vont être prises face à ce déplorable constat financier et à la poursuite des baisses des dotations de l'état catastrophiques pour nos collectivités.

Des économies sur le budget de fonctionnement du CG vont être réalisées et une révision des politiques publiques va être appliquée.

Cela concernera en outre :

- la fin de la gratuité des cantines dans les collèges
- la fin également de la subvention de la carte imagine R aux lycéens.

Conscients que ces deux mesures auront des conséquences financières pour certains administrés de la commune, nous recherchons dès maintenant des solutions pouvant soulager ces suppressions d'aides départementales.

Il va être encore également demandé un énième effort aux contribuables essonniens concernant la part du conseil départemental concernant la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Cet effort venant se rajouter aux différentes hausses fiscales locales en tous genres dont celle votée par le CM en avril 2015 concernant la fiscalité de notre commune suite au constat que nous vous avons développé dans notre courrier d'explication de septembre dernier.

La note risque d'être salée pour le contribuable essonnien !

Devant cette situation, nous pouvons déjà vous confirmer que vous ne subirez pas de nouvelle hausse fiscale communale cette année, des économies continueront à être faites, les travaux non obligatoires seront repoussés, les mutualisations de moyens entre communes seront encore plus d'actualité et les recherches de subventions et d'aides financières diverses seront également notre priorité afin de réduire au maximum le coût des investissements pour notre commune nous permettant de réinjecter ce gain financier dans la stabilisation de notre fiscalité communale malgré les baisses des dotations nous concernant.

Nous vous devons cette logique de politique fiscale ; les contribuables de nos communes sont toujours les bons payeurs devant ces situations de déséquilibre budgétaire que nous subissons comme administrés mais que nous devons malgré nous assumer en qualité d'élus locaux.

*Édition
Mars
2016*



Pharmacies de garde - week-end uniquement

Samedi 5 mars : Pharmacie ABINAN KOUACOU à Mennecy	01 64 57 00 36
Dimanche 6 mars : Pharmacie DOCCO Noël à Mennecy	01 64 99 81 85
Samedi 12 mars : Pharmacie ROLLAND à Ballancourt	01 64 93 20 14
Dimanche 13 mars : Pharmacie ROBERT à Champcueil	01 64 99 83 37
Samedi 19 mars : Pharmacie MONTAUFIER à Boutigny	01 64 57 92 00
Dimanche 20 mars : Pharmacie DOCCO Elodie à Mennecy	01 69 23 40 93
Samedi 26 mars : Pharmacie ROLLAND (cf ci-dessus)	
Dimanche 27 mars : Pharmacie MONTAUFIER à Boutigny (cf ci-dessus)	
Samedi 2 avril : Pharmacie REGNAULT à Maisse	01 64 99 50 35
Dimanche 3 avril : Pharmacie LARMANON à Ballancourt	01 64 93 20 48
Samedi 9 avril : Pharmacie MONTAUFIER à Boutigny (cf ci-dessus)	
Dimanche 10 avril : Pharmacie JACQUES à Cerny	01 64 57 75 98
Samedi 16 avril : Pharmacie ROLLAND (cf ci-dessus)	
Dimanche 17 avril : Pharmacie VIDAL à Ballancourt	01 64 93 20 63
Samedi 23 avril : Pharmacie FLAHAUT à Mennecy	01 64 57 12 33
Dimanche 24 avril : Pharmacie DUMENIL à La Ferté Alais	01 64 57 60 85
Samedi 30 avril : Pharmacie LADERRIERE à Soisy	01 64 98 07 34
Dimanche 1 ^{er} mai : Pharmacie SOYER à Milly	01 64 98 85 13
Samedi 7 mai : Pharmacie FLAHAUT à Mennecy (cf ci-dessus)	
Dimanche 8 mai : Pharmacie MECHIN à Milly	01 64 98 80 97
Samedi 14 mai : Pharmacie FLAHAUT à Mennecy (cf ci-dessus)	
Dimanche 15 mai : Pharmacie ABINAN KOUACOU à Mennecy (cf ci-dessus)	
Samedi 21 mai : Pharmacie MONTAUFIER à Boutigny (cf-ci-dessus)	
Dimanche 22 mai : Pharmacie FLAHAUT à Mennecy (cf ci-dessus)	
Samedi 28 mai :id « « « «	
Dimanche 29 mai : Pharmacie SOYER à Milly (cf-ci-dessus)	
Samedi 4 juin : Pharmacie ROLLAND à Maisse (cf-ci-dessus)	
Dimanche 5 juin : Pharmacie LARMANON à Ballancourt (cf-ci-dessus)	
Samedi 11 juin : Pharmacie LADERRIERE à Soisy (cf-ci-dessus)	
Dimanche 12 juin : Pharmacie PREYTAL RAPPARD à La Ferté Alais	01 64 57 60 85
Samedi 18 juin : Pharmacie LARMANON à Ballancourt (cf-ci-dessus)	
Dimanche 19 juin : Pharmacie MECHIN à Milly (cf-ci-dessus)	
Samedi 25 juin : Pharmacie SANCHEZ à Mennecy	01 64 57 02 88
Dimanche 26 : Pharmacie REGNAULT à Maisse (cf-ci -dessus)	

Édition
Mars
2016

